

Les ventes aux enchères P. 21



L'IoT au féminin

Ingénieure en informatique, la quadra Sylvie Vergez a pris la direction générale de l'IoT Valley. Elle est chargée de faire évoluer sa stratégie vers la valorisation de la data. P.24

Des petites douceurs chargées d'histoire

La biscuiterie tarnaise Les Mirriflores revisite les siècles de notre Histoire gourmande. P.6

Le marché des cadres durement affecté

Alors que les projets de recrutement de cadres repartent à la hausse sur le plan national, en région Occitanie, les intentions d'embauche marquent le pas, notamment pour les plus jeunes et les seniors. P.7

Confiance dans l'institution judiciaire

Le projet de loi bientôt en discussion au parlement. Décryptage. P.3

7 pages d'annonces légales
Pages 12 à 18

Recrutements : les PME en pointe

Les entreprises se montrent confiantes dans les capacités de rebond de l'économie française. C'est ce que révèle l'enquête annuelle sur les besoins de main-d'œuvre que publie Pôle emploi. 2,7 millions de projets de recrutement ont été dénombrés dans l'Hexagone, soit 1,1 % de plus qu'en 2019. En Occitanie où les principaux secteurs d'activité ont été durement frappés par les conséquences de la crise sanitaire, les services de la direction régionale de Pôle emploi chiffrent à 246 000 les intentions d'embauche, un nombre en recul de 3,6 % par rapport à il y a deux ans. Ces projets de recrutement, portés pour l'essentiel par des TPE, concernent à 59 % des contrats durables (CDI et CDD de plus de six mois). De bon augure pour Pôle emploi qui met en place des plans d'action pour aider les secteurs du BTP, de la santé et de l'hébergement restauration à recruter. P.7



Apixis, l'informatique à taille humaine

Avec Guillaume Espy et Damien Ciekanski, Christophe Marilly a fondé Apixis, spécialisé dans la gestion de parcs informatiques et le déploiement de solutions de gestion CRM. Une pépite basée à Labège qui prône depuis 10 ans la proximité et la réactivité. L'an dernier, la pandémie a boosté son activité, son chiffre d'affaires bondissant à 2,4 M€. Pour autant, la PME n'en maintient pas moins son credo, l'informatique à taille humaine : la qualité de service, le sourire en prime. P.4



Vers l'infini et au-delà...

Joël Chevrier, professeur de physique, de l'université Grenoble Alpes, s'intéresse à l'espace. Un environnement qui échappe à la perception humaine, mais que certains ont tenté de décrire. À l'image de l'astronaute américain Story Musgrave ou d'artistes tels Anish Kapoor ou Kitsou Dubois. Prêts pour le grand saut dans l'inconnu ? P.23



Votre engagement et notre savoir-faire au service de nos emplois.

Rejoignez-nous !

Avec Réseau Entreprendre j'agis pour mon territoire !

Invest in Toulouse



Invest in Toulouse: 17 entreprises accompagnées

Sur le territoire de la métropole toulousaine, 17 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement par Invest in Toulouse en 2020, ce qui représente 370 emplois, contre 30 projets en 2019. Parmi elles, neuf sont françaises et huit étrangères (États-Unis, Espagne, Royaume-Uni, Japon et Hong-Kong). Ces entreprises sont des pépites pionnières dans les secteurs du New Space, de l'intelligence artificielle, du numérique, des MedTech... La crise a aussi conduit les équipes d'Invest in Toulouse à cibler de nouvelles thématiques, notamment le secteur des technologies agroalimentaires et agricoles ainsi que la production de biomédicaments.

Le tourisme de loisirs



Tourisme de loisirs en chute libre

Selon le bilan d'activité 2020 de l'agence d'attractivité de Toulouse Métropole, le tourisme de loisirs a connu une baisse historique estimée entre 50 et 70 %, malgré un léger rebond durant la période estivale. Au total, 3 millions de visiteurs ont été accueillis dans la métropole toulousaine, contre 5,5 millions en 2019. De fait, 1,2 million d'entrées ont été comptabilisées dans les principaux sites touristiques, soit un recul de 61 % par rapport à 2019. Au total, 739 visites guidées ont été organisées avec 14 405 visiteurs accueillis. Du côté des établissements hôteliers, leur taux d'occupation a chuté en 2020 à 32,5 % (soit une baisse de 35 points).

Aides au logement



Aides au logement: 410 ménages soutenus

Dans le cadre de la réforme du Fonds national d'accompagnement vers et dans le logement, les actions financées en Haute-Garonne permettront d'accompagner vers ou dans un logement 410 ménages fragiles. Parmi eux, 107 suivis sont d'ores et déjà réservés à des prioritaires au titre du droit au logement opposable (DALO). Au total, le département a bénéficié d'une enveloppe de 650 000 €, représentant, à elle seule, 30 % des crédits régionaux. C'est ainsi que le comité de sélection régional en mars dernier a retenu 12 projets sur les 20 déposés dont sept portés par des bailleurs sociaux.

Juliette David. Arrière-petite-fille de Virginie et Marius Barbe, fondateurs de Barbe & Cie, elle relance la marque de prêt-à-porter familiale 100% française.



40 ans après, Barbe & Cie renaît

Qui se souvient de l'atelier Barbe & Cie ? Fondé en 1935 par Virginie et Marius Barbe, Barbe & Cie est à l'origine un atelier de confection vestimentaire installé dans un hôtel particulier de la rue Baronie à Toulouse. Créée à partir de rien, la marque devient de fil en aiguille l'une des plus portées en Midi-Pyrénées, mais l'aventure s'interrompt en 1981 suite à la maladie de Marius Barbe qui ne trouve pas de repreneur. Ce n'est qu'en avril 2021 que la marque refait surface grâce à Juliette David, l'arrière-petite-fille du couple fondateur.

Titulaire d'un master à l'Institut supérieur de gestion et diplômée de l'Institut français de la mode à Paris, personal shopper au Printemps et conseillère en stratégies commerciales pour la marque Nellyrodi, cette Toulousaine de 30 ans connaît toutes les facettes de la mode. Confinement oblige, elle interrompt son activité pour revenir chez ses parents et fouiller

le grenier familial. Le hasard fait qu'elle retrouve des photos et des créations de l'atelier de ses arrière-grands-parents. Désireuse de relancer l'entreprise depuis son plus jeune âge, le confinement de mars 2020 lui permet de réfléchir à ce projet et de concevoir des prototypes. « S'inspirer des savoir-faire de nos grands-mères me tient à cœur car c'est un modèle durable et surtout humain », explique-t-elle.

La jeune marque de prêt-à-porter se distingue, en effet, par son modèle basé non pas sur une collection, mais sur la conception d'un vêtement à partir d'une pièce unique déclinable en plusieurs versions, entièrement fabriquée en France. « L'un des produits phares de Barbe & Cie, c'est la robe. Elle est confectionnée à partir d'un modèle unique qui se décline en quatre versions en terme de découpe, et disponible en trois couleurs », ajoute-t-elle. Inspiré d'hier, réveillé aujourd'hui, porté demain. Telle est

la devise de la créatrice. Chaque vêtement étant intemporel et intergénérationnel, il n'existe donc pas de collection hiver ou été : « Au temps de mes arrière-grands-parents, le concept de collection hiver ou été n'existait pas. J'ai l'intention de suivre leurs pas en proposant la même formule ».

40 ans plus tard, avec l'aide de ses parents et de son entourage, Juliette David poursuit l'aventure familiale en se fixant un objectif de 300 ventes sur la plateforme de financement participatif Ulule, et d'implanter des boutiques et des show rooms à Toulouse, ville où tout a commencé, puis à Paris, capitale de la mode, et enfin Bordeaux et Marseille. D'autant que Juliette David a récemment découvert des robes appartenant à la génération de son arrière-grand-mère sur la plateforme Vinted dont elle compte faire des rééditions.

C. L.

Ils bougent



SÉBASTIEN VIGNETTE, NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉDÉRATION DE ROQUEFORT

Le nouveau secrétaire général de la Confédération générale des producteurs de lait de brebis et des industriels de Roquefort a pris ses fonctions le 22 mars. Âgé de 48 ans, Sébastien Vignette est titulaire d'un executive MBA de TBS (2016) et d'un DEA de science criminelle de l'université Toulouse 1 Capitole (1997).

Sébastien Vignette a débuté sa carrière comme chargé de travaux dirigés et d'enseignement à l'UT1 pendant sept ans. Assistant de justice au tribunal de grande instance de Toulouse de 2004 à 2006, il a ensuite rejoint la Caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Garonne au poste de responsable du contentieux. En 2008, Sébastien Vignette a intégré, en région parisienne, l'Alma Consulting group, une entreprise spécialisée dans le conseil et ingénierie en restauration publique et privée, en tant que manager d'une équipe de consultants dans le domaine de la gestion de la relation client. Revenu à Toulouse en 2016, il a été successivement délégué régional au sein d'AD'Missions, spécialiste du portage salarial, puis secrétaire général de la chambre des métiers et de l'artisanat du Cher à Bourges. De retour une nouvelle fois au sein de la Ville rose, il a été nommé directeur de la publication d'*Entreprises Occitanie*, le magazine économique du Medef31 avant de devenir en 2018 délégué général du syndicat patronal.

RÉFORME

Projet de loi pour la confiance dans l'institution judiciaire

Justice. Audiences filmées, réductions de peines, déontologie des professionnels du droit... le garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti a présenté sa réforme le 14 avril en Conseil des ministres. Après la nomination du député de l'Aveyron, Stéphane Mazars, aux fonctions de rapporteur, l'examen du texte par l'Assemblée nationale débutera le 17 mai. Décryptage.

Il a déjà défendu 16 projets de loi depuis son entrée en fonction, mais celui-ci revêt « une importance particulière », car il l'avait annoncé dès son arrivée place Vendôme, en juillet 2020 : ce 14 avril en Conseil des ministres, le garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti a présenté un panel de mesures en faveur d'une justice « plus lisible, plus efficace, plus accessible », regroupées dans son projet de loi « pour la confiance en l'institution judiciaire » (en réalité dans deux projets de loi simultanés, l'une ordinaire, l'autre organique). Les textes se déclinent en « quatre axes forts autour de la notion de confiance », indique la Chancellerie.

AUDIENCES FILMÉES, OU « FAIRE ENTRER LA JUSTICE DANS LE SALON DES FRANÇAIS »

La confiance passe par la connaissance, c'est tout l'objet des audiences filmées (c'est actuellement interdit, sauf dans le cas de procès à valeur historique), « sur la base de l'intérêt public ». Intérêt public ? En l'espèce, « pédagogique », selon la Chancellerie, qui veut « faire entrer la justice dans le salon des Français : il s'agit de permettre aux gens de mieux comprendre la justice dans toutes les disciplines, la justice en zone rurale, en zone urbaine... » Il n'est pas question de filmer toutes les audiences, mais celles



choisies par le ministère après validation des juridictions et, dans le cas d'audiences non publiques, autorisation des parties. La diffusion ne pourra avoir lieu qu'une fois l'affaire définitivement jugée, précise la Chancellerie, et ne devra pas porter atteinte à la sécurité ni à la vie privée : « par prin-

cipe, les éléments d'identification seront occultés ». Le défi : éviter l'écueil « du sensationnalisme et de la justice spectacle ».

AMÉLIORER LE DÉROULEMENT DES PROCÉDURES PÉNALES

Dans le viseur d'Éric Dupond-Moretti, les enquêtes préliminaires : aujourd'hui non limitées dans la durée, elles sont d'une longueur « parfois excessive ». Le texte prévoit donc que leur durée ne devra pas excéder deux ans, avec possibilité de prolonger ce délai d'un an sur autorisation écrite du procureur. Ainsi, « aucune enquête ne durera plus de trois ans », résume la Chancellerie. Le projet de loi prévoit également que l'enquête préliminaire soit ouverte au contradictoire, si la personne a été auditionnée ou perquisitionnée plus d'un an auparavant, ou si elle a été mise en cause médiatiquement.

Sujet pour le moins délicat, le secret professionnel de la défense – « une garantie essentielle pour le justiciable », précise la Chancellerie, ajoutant qu'« aucune impunité des avocats n'est créée par la loi ». Perquisitions et écoutes sont subordonnées à « des raisons plausibles de soupçonner que l'avocat a commis ou tenté de commettre une infraction qui fait l'objet de la procédure ». Le texte introduit aussi la possibilité de faire appel de la

décision du juge des libertés et de la détention.

Le projet de loi prévoit aussi une modification de l'article 700, avec la production de justificatifs devant le juge qui, en conservant son pouvoir d'appréciation, pourra prendre sa décision sur la base d'une réelle connaissance des frais d'avocat.

Concernant la « phase de jugement des crimes », le texte prévoit le retour de la minorité de faveur (sept voix sur neuf) « pour garantir la souveraineté populaire ».

Il est également prévu de généraliser les cours criminelles départementales, dont l'expérimentation dans 12 juridictions montre, selon la Chancellerie, une réduction des délais et du taux d'appel. Pour rappel, l'instauration des cours criminelles départementales, en 2019, visait à désengorger les cours d'assises en confiant l'examen des crimes punis de 15 à 20 ans d'emprisonnement à cinq magistrats professionnels, sans jury populaire.

Le texte ouvre enfin la possibilité, pour les avocats honoraires, d'exercer les fonctions d'assesseur dans les cours d'assises et les cours criminelles départementales, comme c'est déjà le cas pour les magistrats honoraires.

DU SENS DE LA PEINE

Le projet de loi prévoit la fin de l'au-

tomaticité des crédits de réduction de peine. Le juge de l'application des peines pourra, en fonction « de la conduite et des efforts de réinsertion » du détenu, accorder des réductions allant jusqu'à six mois par année de détention (ou 14 jours par mois pour les peines inférieures à un an).

Il s'agit aussi d'encadrer la détention provisoire, « qui doit rester exceptionnelle » : en matière correctionnelle, le projet de loi « incite le magistrat » à recourir à l'assignation à résidence sous surveillance électronique (ARSE).

Le texte prolonge aussi le principe de libération sous contrainte aux deux tiers de la peine, avec une libération trois mois avant la fin de la peine pour les peines inférieures à deux ans (paradoxal, étant donné la volonté de supprimer l'automatisme des remises de peine). Objectif : « généraliser les aménagements de peine en sortie de peine même courte, avec suivi par les services pénitentiaires d'insertion pour accompagner la sortie des détenus ».

Anticiper l'insertion et la sortie passe aussi par la création d'un statut pour les détenus qui travaillent, avec un contrat ad hoc. Objectif : « rapprocher le détenu d'une situation où il sera libre, et lui ouvrir des droits sociaux qui favoriseront sa sortie et son insertion ». Pour autant, il ne s'agira pas d'un contrat de travail de droit commun, précise la Chancellerie (*lire encadré*).

DÉONTOLOGIE ET DISCIPLINE

Dernier volet, un coup de jeune (ou un coup tout court) sur la déontologie des professions du droit, jugée « ancienne », avec en plus une démographie en hausse depuis dix ans (+60 % d'avocats et de notaires, indique la Chancellerie). Il est donc temps de revoir les règles de discipline. Aussi le texte prévoit la création d'un code de déontologie pour chaque profession du droit, « accessible » aux particuliers qui pourront eux-mêmes saisir les instances disciplinaires. Lesquelles gagnent des pouvoirs nouveaux : mise en demeure ou astreinte. Autre nouveauté : l'instance disciplinaire devient « une juridiction disciplinaire », présidée par un magistrat.



LIZZA PAILLIER,
TRIBUNE CÔTE D'AZUR
POUR RESOHEBDOECO
WWW.RESO-HEBDO-
ECO.COM

Droit au travail des détenus

Le projet de loi vise à donner une traduction législative aux engagements pris par le président de la République à l'occasion de son discours prononcé à l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) le 6 mars 2018. Le président de la République souhaitait à cette occasion que « le droit du travail, en étant adapté évidemment à la réalité et aux contraintes de la prison, puisse s'appliquer aux détenus et, à tout le moins, que le lien qui unit l'administration pénitentiaire et le détenu travaillant en son sein soit un lien contractuel avec des garanties qui s'y attachent, et non plus un acte unilatéral avec la négation de tous les droits ». Par le rapprochement avec le droit du travail qu'il opère, ce projet de loi permet de mieux préparer les personnes détenues, majoritairement dépourvues de toute expérience à caractère professionnel, à redevenir des citoyens autonomes et responsables mais également de revaloriser l'image du travail pénitentiaire à l'extérieur pour attirer des entreprises en recherche d'une démarche de responsabilité sociétale. L'article 11 crée ainsi un contrat d'emploi pénitentiaire en lieu et place de l'acte unilatéral d'engagement qui liait jusque-là la personne détenue à l'administration pénitentiaire. Le lien contractuel pourra unir, en fonction du régime de travail, la personne détenue à l'administration pénitentiaire et/ou à une entreprise, une association ou un service chargé de l'activité de travail. Le régime du contrat d'emploi pénitentiaire s'étendra au travail effectué en dehors de la zone de détention, sur le domaine pénitentiaire et aux abords immédiats et au travail effectué pour le compte d'un donneur d'ordre dont une partie s'effectue en dehors du domaine pénitentiaire.

Services. L'informatique au service de l'Homme et non l'inverse... La formule peut prêter à sourire mais elle est porteuse de sens pour Christophe Marcilly. L'entreprise toulousaine Apixis est spécialisée dans la gestion de parcs informatiques et dans l'assistance aux utilisateurs. Sa force : miser sur le local et veiller au bien-être de ses salariés. Entrez dans la capsule Apixis...

Apixis, l'informatique à taille humaine

Comment faire la différence dans le marché des services informatiques ? « Tout simplement en misant sur la proximité, c'est ma zone de chalandise », explique Christophe Marcilly cofondateur de l'entreprise installée à Labège. Apixis regroupe deux activités : la hotline et la gestion de parcs informatiques. Les techniciens solutionnent par téléphone les besoins de 450 clients (TPE et PME), tous secteurs d'activité confondus, de la boutique toulousaine Soulerie en passant par l'Ordre des avocats ou encore Eurecia et Sky'in Lab, « par téléphone, nous aidons le client à résoudre un problème sur son serveur, son logiciel... Si on ne peut pas répondre en ligne, on s'engage à dépanner sur place en moins de quatre heures, d'où l'intérêt d'avoir nos clients à moins de 100 km du bureau. » L'autre activité d'Apixis consiste à gérer le parc informatique d'une entreprise au quotidien, de la maintenance des postes à la sécurité



Christophe Marcilly, cofondateur de l'entreprise Apixis, installée à Labège.

des serveurs, la sauvegarde... « Ce sont des clients qui n'ont pas de ressources techniques en interne nous sommes leur informaticien délégué », ajoute Christophe Marcilly.

LE SAVOIR-ÊTRE, ÉLÉMENT CLÉ D'APIXIS

L'activité 2020 a été assez folle pour l'entreprise « au premier confinement, nous recevions 210 appels par jour

contre 70 en situation normale », détaille le dirigeant. Les techniciens devaient répondre à des demandes urgentes d'installation de poste pour le télétravail, de wi-fi, de sécurisation des données... « Avec la gestion et la maintenance de parc informatique, on est sur un mode de croissance organique », explique Christophe Marcilly. Le chiffre d'affaires de l'entreprise a dou-

blé en trois ans avec une moyenne de 2,4 M€. L'entreprise s'intéresse fortement au cloud, un univers en plein développement et va s'orienter de plus en plus vers le conseil, l'accompagnement.

RECRUTEMENTS PERMANENTS

Apixis n'entend pas se développer en dehors de sa zone géographique. « On veut gar-

der notre âme, si une hotline est trop loin de ses clients, on rentre alors dans un processus d'industrialisation ». Neuf personnes répondent aux appels des clients. Si tous les techniciens sont en ligne, la demande bascule sur un secrétariat externalisé à Lapeyrouse-Fossat. Apixis reste fidèle au terrain local.

L'entreprise recrute en permanence et accorde beau-

coup d'importance aux soft skills : « les compétences techniques peuvent être renforcées par la formation, pas le savoir-être, ajoute Christophe Marcilly. Nous n'avons pas de meilleurs PC que ceux vendus par les concurrents. Notre différence se fait sur le sourire, la réactivité, la qualité de service. » Associé à Guillaume Espy et Damien Ciekanski, rencontrés lors d'une première expérience professionnelle, Christophe Marcilly a voulu créer une entreprise où il fait bon travailler. Le bureau ou le sas d'entrée s'appelle la capsule... D'autres espaces portent le nom de « bulle », on y vient pour « chiller » ou jouer au ping-pong. Une fois par mois une énergéticienne vient rendre visite aux salariés.

« Il faut se souvenir d'où on vient », explique Christophe Marcilly, j'ai démarré ma carrière comme développeur informatique dans une petite entreprise, l'esprit familial des TPE fait partie de mon éducation professionnelle. »

DORISSE PRADAL

Actualités

DIGITAL 113 NOUE UN PARTENARIAT AVEC EUROBIOMED

Digital 113, cluster des entreprises du numérique en Occitanie, et Eurobiomed, pôle de compétitivité dédié à la santé des régions Sud Provence Alpes Côte d'Azur et Occitanie, viennent de signer un partenariat pour une durée de deux ans. L'objectif est de renforcer les interactions entre les domaines de la santé et du numérique en région Occitanie. Ce partenariat vise à faciliter et accélérer ces synergies au travers de différentes actions : la co-animation de la Factory e-santé de Digital 113 et la définition de la feuille de route annuelle, le co-pilotage de la saison « Santé » du programme Digital is Future, dédié à la transformation numérique des filières (expression des besoins de la filière en matière de numérique, définition de la programmation événements business & innovation), le partage des actions santé & numérique des deux réseaux, l'ouverture de l'offre de services des deux réseaux à leurs adhérents respectifs et enfin le déploiement d'un comité opérationnel Occitanie Santé Numérique. Digital 113, qui représente en 2021 près de 300 entreprises et plus de 17 000 emplois, répartis sur 13 départements, est l'un des plus

importants clusters de France. Cette année, Digital 113 s'appuie sur un budget de fonctionnement de plus d'1,1 M€. De son côté, Eurobiomed rassemble 373 membres dont 312 entreprises. Depuis 2006, il a permis le financement de 320 projets à travers divers appels à projets, européens, nationaux et régionaux, ce qui représente plus d'1,2 Md€ d'investissement, dont 461 M€ d'aides publiques.

KLEY RENFORCE SA PRÉSENCE EN OCCITANIE

Après l'ouverture d'une première résidence étudiante dans la Ville rose, c'est à Labège, dans le quartier Enova, à proximité immédiate du nouveau campus de l'IoT Valley, que la société Kley vient de faire l'acquisition en Vefa d'une nouvelle résidence destinée à la colocation. Elle devrait accueillir 244 jeunes actifs à partir de l'été 2023. Cette nouvelle résidence de 9 000 m² proposera des logements diversifiés allant du T1 au T5 au design personnalisable et offrira plus de 1100 m² d'espaces communs. Elle comprendra en effet un restaurant de 326 m², ainsi qu'une salle de sport et un espace d'événementiel, permettant la création d'une trentaine d'emplois (direction, réceptionnistes, commerciaux, équipes dédiées à l'entretien, la restauration et au sport). Fondée

en 2014, Kley est spécialisée dans la gestion de résidences étudiantes. Elle est présente dans 12 grandes villes de France.

LA START-UP PHENIX DEVIENT LE PARTENAIRE DU GROUPE PIERRE FABRE

Le groupe pharmaceutique et de dermo-cosmétique Pierre Fabre annonce la signature d'un partenariat avec la start-up Phenix. Cette nouvelle collaboration entre le groupe castrais et la start-up vise à anticiper la mise en application de la loi contre le gaspillage et pour l'économie circulaire qui devrait entrer en vigueur en janvier 2022. Implantée dans cinq pays avec 27 antennes locales dont une à Toulouse, Phenix développe des solutions innovantes contre le gaspillage des invendus alimentaires et non-alimentaires afin que ceux-ci ne deviennent pas des déchets. Phenix a ainsi pour mission de faire le pont entre les entreprises donatrices de produits et les associations qui viennent en aide aux personnes en difficulté. En partant des besoins identifiés par ses équipes sur le terrain, Phenix se charge de trouver les produits correspondants auprès d'entreprises donatrices. Ainsi, une première opération est en cours pour livrer près de 250 palettes de produits d'hygiène et de soins de la peau des différentes marques du groupe Pierre Fabre, et des gels

hydroalcooliques, à 12 associations partenaires de Phenix : Banlieues Santé, le Secours Populaire, la Croix Rouge, les Restos du Cœur, la Banque Alimentaire, Phrama solidaires, etc. Les donations de Phenix se poursuivront tout au long de l'année et le partenariat a vocation à devenir pérenne. Grâce à son réseau de 1500 associations partenaires et l'expertise de 190 coaches anti-gaspillage, Phenix sauve en moyenne 60 tonnes de produits chaque jour. L'essentiel des produits est donné à des associations caritatives comme les Restos du Cœur ou le Secours Populaire.

HARMONIE MUTUELLE RECRUTE EN OCCITANIE ET EN NOUVELLE-AQUITAINE

Afin de renforcer sa présence dans la région Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine, Harmonie Mutuelle lance un plan de recrutement sur l'ensemble des départements des deux régions. Une quinzaine de postes en alternance sont à pourvoir à partir de la rentrée de septembre 2021 sur des missions de conseillers commerciaux en agence, gestionnaires, ressources humaines, communication, marketing et RSE ainsi que des chargés d'affaires itinérants sur les marchés « Entrepreneurs » ou « Entreprises ». Harmonie Mutuelle compte près de 4 880 salariés et 230 agences.

www.harmonie-mutuelle.fr/emploi

PLAN DE RELANCE EN TARN-ET-GARONNE

Selon Chantal Mauchet, préfète du département, qui faisait récemment un point sur la mise en place du plan de relance France relance, « la mobilisation se poursuit avec des résultats concrets pour la reprise économique dans le département. » Pour le volet écologie dans le cadre des dotations de soutien à l'investissement local et à l'investissement des départements (DSIL/DSID) liées à la rénovation énergétique, 42 projets d'investissement ont été programmés pour le département de Tarn-et-Garonne, pour un montant global de 6,72 M€. Dans le domaine de l'inclusion numérique, 13 conseillers numériques seront recrutés dans le département au profit de 11 structures accueillantes dès la première vague. Dans le domaine de la cohésion, trois associations tarn-et-garonnaises ont bénéficié de la première sélection du plan de soutien aux associations de solidarité : la Croix Rouge Française, Montauban Services, et le Planning familial. « De nombreux autres appels à projets sont en cours et le département est en bonne place pour bénéficier de financements », ajoute la préfète.

en bref

PLAN MOBILITÉ EMPLOYEUR



Volet mobilité durable des NAO :
des experts vous accompagnent !



Dans le cadre du volet mobilité durable des négociations annuelles obligatoires, contactez un conseiller mobilité entreprise : contact@commuteo.info www.commuteo.info



DES SOLUTIONS INNOVANTES
AU SERVICE DE TOUTES LES MOBILITÉS

Alimentation. Qu'il s'agisse de macarons du XVII^e siècle ou d'infusions de la Renaissance, la biscuiterie tarnaise Les Mirriflores revisite les siècles de notre Histoire. Fondée en 2017 par Elisa Faget et Gwenaëlle Carrère, l'entreprise espère maintenir son chiffre d'affaires en dépit de la pandémie.

Une biscuiterie qui fait découvrir les saveurs d'antan

C'est à Montans, une commune située en plein cœur du Tarn, qu'est née, en 2017, la biscuiterie Les Mirriflores. Fruit d'une collaboration entre deux jeunes femmes, Gwenaëlle Carrère et Elisa Faget, cette biscuiterie propose des douceurs tout à fait spéciales : des biscuits entièrement préparés comme au temps de leur création. Diplômées toutes deux d'un master en Histoire, spécialisé dans le patrimoine culturel, elles intègrent par la suite des structures culturelles dont des musées. Alors en poste, elles prennent peu à peu conscience que les liens entre la pâtisserie et l'Histoire sont peu visibles aux yeux du grand public.

LE FRUIT DE DEUX PASSIONS PARTAGÉES

C'est à partir d'un long travail de recherches dans des ouvrages historiques, culinaires, iconographiques et médicaux que Gwenaëlle Carrère et Elisa Faget réalisent des macarons du XVII^e siècle, des brivadeaux de la Renaissance,

ou encore des biscuits de la joie du XII^e siècle. « Nous voulions lier nos deux passions, l'histoire et la gastronomie, sachant que ce type de produits n'existait pas », explique Elisa Faget. Grâce à des prêts donateurs de BGE et d'Initiative Tarn, ajoutés à des aides publiques, elles parviennent à fonder cette biscuiterie.

Tout comme l'art, à chaque biscuit son époque. Elaborés à partir de recettes authentiques et d'ingrédients locaux, les biscuits sont vendus sous un packaging original. « Nous fabriquons des biscuits à partir de recettes du Moyen Âge, de la Renaissance, du XVIII^e siècle. Et à l'intérieur de chaque paquet, nous ajoutons un livret pour raconter l'histoire du biscuit avec les ingrédients utilisés », précise Elisa Faget.

DES PRODUITS POUR LES PARTICULIERS COMME POUR LES PROFESSIONNELS

Commercialisés auprès des particuliers grâce à la boutique en ligne qui propose 13 produits différents à la vente, tout



Des biscuits de la joie du Moyen-Âge, des brivadeaux de la Renaissance et des massepains de 1740.

comme auprès des professionnels de la culture et de la restauration, les créations de la biscuiterie ont d'ores et déjà conquis la table de restaurants de renom, des boutiques de musées parisiens comme le Louvre et le musée d'Orsay, mais également des

châteaux comme celui des Milandes, en Dordogne, et le domaine de Chantilly. Outre des biscuits, sont également proposés à la vente des breuvages tels que des infusions, des thés et des préparations de chocolat chaud, fabriqués eux aussi à partir de recettes

datant des XVII^e et XVIII^e siècles. La biscuiterie propose, par ailleurs, une gamme de produits personnalisables avec un choix d'emballage (une boîte métallique blanche ou en carton) et un livret lui aussi personnalisé.

Deux ans après la création

de leur biscuiterie artisanale, Gwenaëlle Carrère et Elisa Faget ont remporté le prix T d'Oc dans la catégorie Produire local en 2019, un prix décerné par le Département du Tarn pour récompenser les meilleures initiatives au service du développement local. Forte de son succès, l'entreprise a ouvert des points de vente aux quatre coins de la France, une centaine au total, mais également en Allemagne, en Belgique, et au Royaume-Uni. Malgré la crise sanitaire, qui a frappé de plein fouet les centres culturels et in fine la production de la biscuiterie, les deux entrepreneuses espèrent néanmoins être en mesure de relancer leur activité dans de meilleures conditions. Incertain quant à son chiffre d'affaires pour l'année 2021, le duo a cependant d'autres projets en tête comme le lancement de nouvelles recettes d'ici le mois de juin, ainsi que l'export, avec l'ouverture de nouveaux points de ventes à l'international, en commençant par Shanghai, puis l'Australie.

CARLA LE PAGE

Actualités

GUIDAP RECRUTE TROIS NOUVEAUX COLLABORATEURS

Fondée en 2016 par trois Toulousains, Guidap, plateforme de référence qui permet de centraliser et d'automatiser plusieurs fonctionnalités dans le secteur des loisirs de plein air, accélère son développement. Ce logiciel, destiné aux professionnels de la location de canoë, kayak, kitesurf, aux centres de voile et autres, leur permet en effet de gérer les réservations en ligne, le planning des équipes, la disponibilité du matériel et l'encaissement ainsi que la création de sites personnalisés. En 2021, la start-up devrait atteindre près de 80 M€ de transactions générées par la plateforme en ligne, en France, mais également en Suisse et en Belgique. Pour faire face à l'accroissement de son activité, elle prévoit de recruter trois nouveaux collaborateurs, portant ainsi son effectif à neuf personnes. Consciente de l'impact des activités humaines sur la planète, y compris les siennes, Guidap consacre, par ailleurs, 1 % de son chiffre d'affaires à la protection et à la restauration de l'environnement.

14 PROJETS DE MODERNISATION DES ABATTOIRS EN OCCITANIE

SOUTENUS PAR FRANCE RELANCE

Dans le cadre de France Relance, le gouvernement entend consacrer 130 M€ au soutien des entreprises d'abattage-découpe. L'objectif est de les aider à « renforcer leur compétitivité, à devenir exemplaire en matière d'hygiène alimentaire et de protection animale ». Il s'agit également de leur permettre « de renforcer la sécurité de leurs salariés, et de se développer à l'export ». En Occitanie, un premier comité de sélection régionale s'est tenu, sous la présidence du préfet de Région Étienne Guyot. 14 projets ont ainsi été retenus, dans neuf départements. Ils pourront bénéficier d'une aide d'un montant global de 6,5 M€ sur plus de 16 M€ d'investissement réalisés par les abattoirs. D'autres projets seront examinés lors d'une prochaine réunion du comité d'ici la fin du mois de mai.

LE PROGRAMME DOC D'OCCITANIE REVIENT POUR UNE DEUXIÈME ÉDITION

Les doctorants et les jeunes docteurs de Toulouse et Montpellier pourront à nouveau bénéficier du programme Doc d'Occitanie à partir de septembre 2021. Créé par les Sociétés d'accélération du transfert de technologie (SATT) Toulouse Tech Transfer et AxLR, ce programme est destiné aux

doctorants et jeunes docteurs dont les sujets de thèse, quelle que soit la discipline, peuvent donner lieu à une valorisation économique pouvant conduire à un transfert vers une société existante ou à créer. Les docteurs de la région pourront bénéficier d'une analyse du potentiel économique de leur projet, de conseil en propriété intellectuelle et d'un accompagnement à l'entrepreneuriat. Ils pourront également obtenir un financement après la soutenance de leur thèse via un programme de maturation. À l'occasion de la première édition, les dossiers reçus par les SATT AxLR et Toulouse Tech Transfer issus des laboratoires de recherche publique de toute l'Occitanie ont permis au jury (représentants du tissu académique et économique régional) de sélectionner neuf projets sur des thématiques très diverses : chimie, environnement, agroalimentaire, santé et sciences humaines et sociales. Pour en savoir plus : <http://occitanie-tech-transfert.com/doc-doccitanie>

LE CRÉDIT AGRICOLE SOUTIENT LA RELANCE ET L'EMPLOI DES JEUNES

À l'heure où la crise sanitaire a impacté tous les acteurs de l'économie en Occitanie, les caisses de Crédit Agricole du

Languedoc, Nord Midi-Pyrénées, Pyrénées Gascogne, Sud Méditerranée, et Toulouse 31, lancent un plan de recrutement pour l'année 2021. Près de 1145 postes sont à pourvoir au sein des 670 agences présentes en Occitanie (CDI, stages, alternances, soit 58 % de plus qu'en 2020). Parmi eux, 700 alternants et stagiaires en formation de gestion, commerce, marketing, finance et juridique de niveau Bac +2 minimum sont attendus, soit 300 de plus qu'en 2020. En vue de favoriser l'emploi des jeunes très durement touchés par la crise sanitaire et économique, le réseau bancaire a également lancé en janvier 2021 la plateforme digitale Youzful dédiée à l'emploi et à l'orientation des jeunes. Entièrement gratuite, elle permet de mettre en relation des jeunes avec des professionnels de la région Occitanie afin de stimuler les recrutements. Près de 1000 jeunes et 80 entreprises se sont déjà inscrits sur cette plateforme. Les postes d'alternants (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) s'adressent à des jeunes en formation de niveau Bac + 2 et plus, voulant intégrer une formation de niveau Bac + 3 à Bac + 5 en septembre 2021 (pour l'année scolaire 2021-2022). Les métiers proposés sont en adéquation avec la formation suivie

(commercial, marketing, gestion, finance, juridique,...). Offres sur ca-recrute.fr et youzful-by-ca.fr

SE DIVERSIFIER DANS LA FILIÈRE SANTÉ

L'agence de développement économique régionale Ad'Occ organise en partenariat avec les pôles de compétitivité Eurobiomed et Aerospace Valley, le 20 mai à 17 heures, un webinaire destiné à informer et accompagner les entreprises aéronautiques souhaitant en savoir plus sur la filière Santé. Le domaine de la Santé et, en particulier, celui des dispositifs médicaux sont souvent identifiés comme des secteurs stratégiques de diversification, au regard des passerelles technologiques possibles, des exigences similaires de la filière en matière de sécurité et de qualité, et de l'innovation très importante des entreprises de la Santé. Ce premier webinaire a pour objectif d'informer les entreprises sur les exigences réglementaires qui incombent aux fabricants et sous-traitants de cette filière. Il sera suivi d'un second webinaire d'information le 25 juin à 11 heures pour leur donner des clés d'entrée sur le marché et les besoins de la filière Santé. Anthony Delamotte, de l'Afnor Medical, et Paul Sauvageot, d'ISP System, animeront ce premier webinaire. Plus d'infos sur le site www.agence-adocc.com

en bref

Emploi. Pôle emploi vient de publier les résultats de son enquête annuelle sur les besoins de main-d'œuvre.

Des projets de recrutement moins nombreux

Malgré le contexte de crise sanitaire, les intentions d'embauche pour 2021 en Occitanie se maintiennent à un haut niveau selon Pôle emploi qui vient de publier les résultats de son enquête annuelle sur les besoins de main-d'œuvre. Les entreprises de la région, interrogées entre octobre et décembre 2020 – soit en plein cœur du deuxième confinement –, se montrent, de fait, confiantes dans les capacités de rebond de l'économie locale. Elles prévoient ainsi quelque 246 580 recrutements sur l'année dans le territoire de l'Occitanie. Un chiffre toutefois en recul de 3,6 % (soit 9 340 projets de recrutement en moins) par rapport à 2019, année de référence particulièrement dynamique puisque les intentions d'embauche avaient crû de plus de 13 % par rapport à l'année antérieure. L'Occitanie affiche ainsi sa singularité puisque dans l'Hexagone, les projets de recrutement pour 2021 sont, dans leur ensemble, orientés à la hausse: +1,1 % par rapport à 2019.

Dans le détail, 28 % des entreprises occitanes envisagent de

recruter contre 29 % deux ans auparavant, sachant que quatre projets sur cinq émanent d'entreprises de moins de 50 salariés, les TPE (de moins de 10 salariés) concentrant 58 % des intentions d'embauche.

RECUL DE 28 % DES PROJETS D'EMBAUCHE DANS L'INDUSTRIE

Comme les années précédentes, le secteur des services (hôtellerie, restauration, services aux entreprises et aux particuliers) est le plus pourvoyeur d'emplois en Occitanie: il représente à lui seul 59 % des intentions d'embauches. Toutefois, le nombre de projets de recrutements recule dans l'ensemble des secteurs à deux exceptions près. Si dans l'agriculture et l'agroalimentaire, les perspectives d'embauche restent stables, on constate de nets reculs dans d'autres secteurs d'activité: -17 % dans l'hébergement-restauration, -7 % dans les services aux entreprises, -3 % dans le commerce, tandis que dans l'industrie, qui, en Occitanie, a payé un très lourd tribut à la crise sanitaire et économique, les projets de recrutement sont en retrait de 28 %



Thierry Lemerle, directeur régional de Pôle emploi.

cette année. Seul le secteur de la construction connaît une hausse du nombre des projets de recrutement, progressant en effet de 10 % cette année.

« Cette enquête, rappelle Thierry Lemerle, directeur régional de Pôle emploi, a deux objectifs majeurs: cerner les besoins des entreprises et leurs difficultés de recrutement, ce qui permet aux conseillers de Pôle emploi, au vu des résultats de cette étude, de mieux accompagner les entreprises. Et puis, cela permet aux demandeurs d'emploi d'être bien informés, dans chacun de leur bassin d'emploi, sur les entreprises qui ont l'intention d'embaucher ». En découle également la mise en œuvre de formations pour faire coïncider profils des demandeurs d'emploi et besoins des entreprises, avec

notamment le lancement, ajoute Thierry Lemerle, « de plans d'action pour aider certains secteurs à embaucher ». Deux sont déjà en cours: dans le bâtiment et la santé. Un troisième vient d'être enclenché dans le secteur des cafés, hôtels, restaurants (CHR) qui anticipe la reprise d'activité.

DES EMPLOIS PLUS DURABLES

Autre point positif observé cette année: « les entreprises sont prêtes à investir dans des embauches durables », note le directeur régional. CDI et CDD de plus de six mois représentent en effet 59 % des projets de recrutement.

D'année en année, le palmarès des 10 métiers les plus recherchés reste relativement constant, les aides à domicile et aides ménagères étant les plus convoitées (6 750 projets de recrutement non saisonniers), devant les aides-soignants (5 730), les agents d'entretien et l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (4 610) et employés de cuisine (4 460). On observe cependant une petite variation en 2021. Crise sanitaire oblige, les infirmiers font en effet

leur entrée dans le classement, en cinquième position (3 810), reléguant de ce fait, au-delà du 10^e rang, les ingénieurs et cadres informatiques, pourtant habituellement abonnés aux premières places. De fait, ces derniers comptent parmi les plus touchés (-48 %) avec les ingénieurs de l'industrie (-37 %).

Sans surprise, les départements des deux métropoles régionales totalisent 41 % des intentions d'embauche, avec, une fois n'est pas coutume, un petit avantage pour l'Hérault qui comptabilise 50 872 projets de recrutement contre 49 723 pour la Haute-Garonne où leur nombre recule plus nettement, de 5 à 10 % cette année. D'autres départements, à savoir le Gers, le Lot et les Hautes-Pyrénées voient le nombre d'intentions d'embauche refluer plus fortement de 10 à 15 %.

Si les projets d'embauche en Occitanie sont traditionnellement marqués par une forte saisonnalité (due au poids du tourisme et des activités agricoles et agroalimentaires), la part des projets de recrutement saisonniers recule de 46 % à 43 % cette année, soit 12 000 projets en moins en 2021, ce qui selon

Pierre Brossier, responsable des études statistiques à Pôle emploi, explique en grande partie, le recul du nombre global des intentions d'embauches en région Occitanie cette année.

Autre phénomène observé: la part des recrutements jugés difficiles est, elle aussi, en baisse, passant de 45 % à 43 %. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi (plus de 605 000 en Occitanie), et donc de candidats disponibles, pourrait l'expliquer en partie. Les principaux motifs invoqués sont cependant toujours les mêmes: des candidats au profil inadéquat et une pénurie de candidats dans 79 % des cas. Sans surprise aussi, les infirmières sont les plus difficiles à recruter, juste derrière les aides à domicile et aides ménagères.

A. B.

REPÈRES

Pôle emploi dénombre en Occitanie 605 100 demandeurs d'emploi, 3,6 Mds€ d'indemnités versées par an dont 88 % au titre de l'assurance chômage, et 355 000 personnes indemnisées.

Encadrement. Selon le bilan de l'Apec, le recrutement des cadres est en recul de 29% en région. Les perspectives restent orientées à la baisse.

Le marché des cadres en forte contraction

La crise n'a pas épargné le recrutement des cadres en Occitanie. L'Apec a rendu le 6 mai dernier un bilan fortement marqué par les effets de la pandémie. Le résultat est sans appel: avec 11 210 recrutements réalisés en 2020 en Occitanie, l'année s'est soldée par une contraction de -29 % par rapport à 2019, soit 10 points de moins qu'au niveau national avec 228 700 recrutements au total. Si l'Île-de-France souffre d'un recul de 19 % (soit 50 % du bassin des cadres en France), le territoire régional est, sans conteste, le plus touché de l'Hexagone en 2020, devant la Normandie et les Hauts-de-France, compte tenu de l'immobilisation du secteur aéronautique, grand pourvoyeur de cadres ingénieurs, particulièrement fragilisé. « C'est la première fois que nous accompagnons autant d'ingénieurs de l'aéronautique fraîchement diplômés alors qu'ils sont normalement chassés des bancs de l'école. Certains pans d'activités sont totalement à l'arrêt », commente Jean-Sébastien Fiorenzo, délégué régional Apec Occitanie.

Ainsi, seule la Bretagne tire son épingle du jeu avec une tendance baissière nettement moins marquée (-0,5 %) notamment grâce aux secteurs de la cybersécurité et de l'informatique qui recrutent massivement, ainsi qu'à l'agroalimentaire qui a mieux résisté.

2 950 POSTES CRÉÉS

Tandis qu'une dynamique était en marche en 2019 sur l'ensemble du territoire national atteignant près de 300 000 recrutements cadres, du jamais vu, et que les entreprises sondées prévoyaient une belle progression, la Covid a provoqué un coup de frein massif. « Pour autant cette baisse s'avère moins brutale au regard des estimations réalisées au sortir du premier confinement, qui prévoyaient une baisse de 30 à 40 % en région », souligne Jean-Sébastien Fiorenzo. D'ailleurs pendant le premier confinement, les offres d'emploi publiées sur le site de l'association ont chuté de 60 % et de 22 % lors du deuxième confinement. Cependant, en dépit du ralentissement de l'activité économique, 2 950 nouveaux

postes de cadres ont été créés à l'échelle régionale, tandis qu'on dénombre 3 380 promotions internes au statut cadre.

TOULOUSE: VIVIER DE CADRES

Sans surprise, la Ville rose et Montpellier arrivent en tête, avec un bassin d'emplois plus dynamique, concentrant ainsi 73 % des offres. Toulouse reste pour l'heure particulièrement attractive avec une part de 51 %, tandis que Nîmes et Perpignan atteignent respectivement 4 % et 3 % des offres publiées. « Cependant avec l'émergence du télétravail, la cartographie des cadres qui résident en Occitanie va changer dans les mois à venir, avec des migrations vers des territoires plus ruraux. C'est un fait de société qui va prendre de l'ampleur et qui sera beaucoup plus visible chez les cadres que les non-cadres. Ce qui aura ainsi un impact sur l'emploi local en dehors de Toulouse », avance-t-il.

Comme les années précédentes, le secteur des services à forte valeur ajoutée est le plus pourvoyeur d'emplois cadres en Occitanie. Il représente, à lui

seul 41 %, légèrement en deçà du niveau national qui atteint 42 %. L'industrie recrute, quant à elle, 23 % des cadres du secteur privé, contre seulement 18 % au global en France métropolitaine. Les autres services et le commerce représentent, eux, respectivement 19 % et 13 % des recrutements. S'ensuit, loin derrière, le secteur de la construction avec seulement 5 % de cadres recrutés. Si pour l'heure, les entreprises de plus de 250 salariés recrutent davantage de cadres, représentant 53 % du total, la tendance devrait s'inverser en 2021. Les PME devraient ainsi totaliser 73 % des recrutements. « La baisse des recrutements cadres résulte également du fait que le tissu local n'est pas homogène, avec une part majoritaire de grandes entreprises qui ont particulièrement été touchées par la crise ».

PERSPECTIVES À LA BAISSE POUR L'OCCITANIE

L'horizon 2021 va-il s'éclaircir pour les cadres occitans ? Avec 11 060 embauches attendues en 2021, la région Occitanie se situe au 7^e rang des recru-

tements de cadres pour 2021, derrière les Pays de la Loire et devant le Grand Est. Une stabilisation par rapport à 2020, mais encore loin des niveaux de 2019. « Les intentions d'embauche progressent de 8 % au niveau national alors qu'en région, elles accusent encore un léger recul, soit -1 %. Entre 2019 et 2021, la baisse prévue atteindrait 12 % ». Les secteurs des services et de l'industrie concentrent la plus grande part des embauches de cadres attendus, avec respectivement 72 % et 18 % des recrutements. Les cadres informatiques et/ou ingénieurs restent par ailleurs les fonctions les plus recherchées par les entreprises du territoire.

JEUNES ET SENIORS EN RETRAIT

Dans le détail, 47 % des recrutements concernent des cadres de moins de cinq ans d'expérience en 2021, un signal encourageant alors même que les jeunes diplômés sont particulièrement impactés par les effets de la pandémie. « En temps de crise, ce sont toujours la catégorie des jeunes et des seniors

qui sont les plus touchées, souligne le délégué régional. Nous continuons donc nos différents plans d'action notamment à travers la solution "1 jeune, 1 solution" dont nous sommes partenaires. Nous avons intensifié le nombre d'ateliers pour faire face à cette vague de jeunes diplômés qui nous contactent. De septembre 2019 à septembre 2020, nous avons multiplié par quatre les demandes de rendez-vous ». En effet, en 2021, un quart de la promotion 2019 est toujours en recherche d'emploi. La situation reste également préoccupante pour les seniors de plus de 15 ans d'expérience. Seuls 12 % des recrutements concernent cette catégorie. Pour tenter de faire face à cette problématique, l'Apec lancera un nouveau service en octobre prochain baptisé « Talent Seniors », soit 50 cadres seniors parrainés à Toulouse et Montpellier. Malgré ces difficultés, Jean-Sébastien Fiorenzo conclut sur une note d'optimisme. « Avec la reprise, il est possible que les recrutements soient plus importants que prévu ».

JENNIFER LEGERON

Point

1^{ER} MERCREDI DU MOIS
DE 9H À 12H

Justice

du Tribunal de Commerce de Toulouse

CONSULTATIONS D'AVOCATS GRATUITES ET CONFIDENTIELLES
POUR LES ENTREPRENEURS INDIVIDUELS, COMMERÇANTS, ARTISANS,
ASSOCIATIONS, SOCIÉTÉS CIVILES ET AGRICULTEURS



Pour prendre rendez-vous
scannez le QR-code
ou appelez le 05 61 33 70 90

Tribunal de Commerce de Toulouse
Place de l'Hôtel de la Bourse
31068 Toulouse cedex



Opinions

PAR LAURENT GIOVACHINI, président de la Fédération Syntec

Relever ensemble les grands défis territoriaux

Représentative de 82 000 entreprises et de près d'un million d'emplois dans les secteurs d'avenir, la Fédération Syntec réaffirme sa volonté de contribuer à la lutte contre la fracture territoriale. Issues d'une longue réflexion menée par l'ensemble de ses syndicats membres et de ses délégations régionales, les huit propositions pour une compétitivité renouvelée au sein des territoires sont fondées sur plusieurs constats symptomatiques de la situation économique française :

- Les acteurs économiques de proximité ont toute la confiance de la population – 86 % de la population active considère que les TPE et PME sont les mieux placées pour réduire la fracture territoriale et 78 % que l'échelon régional a les ressources pour agir en ce sens

- Dynamisme territorial et santé des entreprises sont deux phénomènes intimement liés – alors que les territoires ne peuvent se développer qu'en vertu d'une situation entrepreneuriale favorable, les entreprises sont elles-mêmes tributaires des politiques locales pour croître : transports, offre éducative, fiscalité, couverture numérique...

- 57 % des entreprises des secteurs d'avenir et 51 % de leurs

effectifs sont situées en régions, au cœur même des dynamiques économiques locales – agissant dans des domaines structurels tels que le numérique, l'ingénierie ou le conseil, ces entreprises endossent un rôle de catalyseur de croissance et d'innovation pour le tissu entrepreneurial en régions.

HUIT PROPOSITIONS POUR UNE COMPÉTITIVITÉ RENOUVELÉE DANS LES TERRITOIRES

Forte de ces constats, la Fédération Syntec appelle les décideurs en régions, et les équipes qui entrent en campagne pour les élections régionales, à s'engager dans une réflexion commune, au service du développement d'une croissance économique responsable, durable et inclusive.

Les huit recommandations de la Fédération Syntec s'appuient sur les mutations en cours de la société et des modes de travail pour proposer des modes d'action collectifs et responsables :

- Promouvoir le télétravail et les moyens technologiques qui le rendent possible (solutions numériques, couverture numérique homogène et inclusive des territoires), comme vecteurs de réduction des fractures territoriales, de lutte contre la congestion des transports et de réduction de l'empreinte carbone des

déplacements.

- Inciter les entreprises et les pouvoirs publics à s'appuyer sur leur écosystème local et à développer en dehors des métropoles des structures d'entraide et d'échange, comme des tiers lieux ou des espaces de coworking, afin de stimuler la créativité, favoriser la collaboration, rompre l'isolement parfois lié au télétravail, et créer de l'emploi en proximité dans les territoires.

- Stimuler l'économie du territoire en menant une politique responsable des achats, s'inscrivant dans une logique vertueuse.

- Penser la formation pour renforcer la cohésion sociale, l'attractivité, l'innovation et la compétitivité des territoires : favoriser l'insertion durable des jeunes dans l'emploi au plus près des besoins des entreprises ; encourager le développement des compétences quel que soit le statut pour protéger et accompagner tous les actifs dans les transformations économiques rapides.

- Promouvoir le développement du « region-shore », c'est-à-dire une implantation territoriale de proximité, auprès de nos parties prenantes, notamment dans l'accompagnement des clients des entreprises de la branche.

- Travailler avec les pouvoirs publics locaux à la modélisation

de nouveaux bassins d'emploi, nos métiers de services étant l'un des maillons essentiels à une stratégie de réindustrialisation des territoires.

- Favoriser une plus grande complémentarité d'actions entre les structures satellitaires des collectivités territoriales (sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales...) et les entreprises privées (ingénierie, numérique...) au service du développement des territoires.

- Développer les dispositifs de reconversion et d'accompagnement aux mutations et transformations d'emploi. Promouvoir notamment Numéric'Emploi (mis en place par Syntec Numérique) au niveau national, auprès des conseils régionaux et des directions régionales de Pôle emploi, et créer un programme Numéric'Actif au niveau national, associant le secteur numérique et intégrant les problématiques de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) des grandes entreprises prêtes à s'engager dans ce dispositif.

Ces huit propositions, déployables partout en France, seront déclinées localement par les délégations régionales de la Fédération Syntec, et ainsi adaptées aux spécificités de chaque territoire et de leurs défis propres.



Jeunes

Un risque d'embouteillage, voilà ce qui pointe à l'horizon pour les jeunes diplômés. C'est ce qu'indiquent les derniers chiffres de conjoncture publiés par l'Apec. En décembre 2020, le nombre d'offres publiées sur Apec.fr pour des postes cadres situés en Occitanie a baissé de 23 % par rapport à décembre 2019. La chute est de 38 % sur la même période pour les offres cadres accessibles aux jeunes diplômés. Pire encore : en janvier 2021, un diplômé sur quatre de la promotion 2019 était toujours en recherche d'emploi. Avec l'arrivée des promotions 2020 et 2021, les difficultés pour trouver un premier emploi ne devraient pas s'estomper. Tout aussi préoccupante est la dégradation de leurs conditions d'insertion. Seuls 59 % des diplômés en emploi ont un contrat à durée indéterminée, indique encore l'Apec, soit une diminution de 10 points en un an... À l'image du dispositif que lancera l'association à l'automne pour soutenir l'emploi des seniors également fortement impactés, il est urgent de réfléchir à son pendant dédié aux plus jeunes pour éviter ce qui ressemble de plus en plus à un naufrage. **A. B.**

édito

le regard de Faro

DESINTÉRÊT POUR LA VACCINATION LES POISSONNIERS À LA RESCOURSSE



Vient de paraître

UTOPIES MADE IN MONDE PAR JEAN-JOSEPH BOILLLOT, CHEZ ODILE JACOB

L'économie doit se réinventer et elle ne pourra le faire qu'en puisant son inspiration à la source de l'utopie. Telle est la conviction qui anime ce livre foisonnant. Alors que nous sommes confrontés à une crise de civilisation industrielle et à une mondialisation devenue chaotique, il nous faut rouvrir les champs du possible. C'est ce que nous propose Jean-Joseph Boillot avec ce voyage en utopies. Voyage dans l'histoire longue et universelle des utopies et des grandes traditions culturelles : taoïsme, bouddhisme, esprit des griots, christianisme social... Voyage aussi sur les pas de l'auteur, qui nous entraîne à la rencontre des utopies concrètes, de l'agroécologie indienne à l'esprit coopératif africain en passant par les montagnes sacrées chinoises jusqu'à son petit village normand. De cette double traversée intellectuelle et géographique, Jean-Joseph Boillot tire une typologie commune et des leçons. Et si l'utopie du XXI^e siècle était tout simplement celle de la sagesse ? Et si l'économie devenait elle-même « sage » ? Un livre qui montre comment l'économie, nourrie des sagesse du monde, offre une alternative aux scénarios de l'effondrement et aux sociétés de surveillance dystopiques. Économiste globe-trotter parlant huit langues et ayant séjourné dans une centaine de pays, l'auteur renouvelle ici l'approche décentrée qui a fait le succès de *Chindiafrique*.



DANIEL MINGAUD, avocat à la cour, spécialiste en droit du travail

Affaire Kirviel : faute grave du trader retenue!

Il va sans dire qu'aujourd'hui Jérôme Kirviel intéresse bien moins les médias que quelques années en arrière en plein procès pénal de cet ancien trader de la Société Générale.

À cette époque, l'affaire défrayait la chronique et agitait le monde politique... certains n'hésitant pas à comparer son cas à celui du capitaine Dreyfus.

Le volet prud'homal n'a pas eu le même écho médiatique.

Bien loin de l'agitation de l'époque, la chambre sociale de la Cour de cassation vient de statuer sur la qualification du licenciement de Jérôme Kirviel (Cass. soc. 17-3-2021 n° 19-12.586 FS-D, K. c/Sté générale) en rendant un arrêt riche d'enseignements.

Dans cette affaire, le trader « junior » avait été licencié pour faute lourde par la Société Générale après avoir constaté



quel celui-ci avait pris des positions directionnelles sur différents indices boursiers d'un montant d'environ 50 Mds€, dépassant ainsi largement la limite de risque de son activité. La banque lui reprochait aussi la dissimulation d'agissements

frauduleux (opérations fictives, falsification de documents) générant un préjudice financier de 4,9 Mds€.

En parallèle, et pour mémoire, l'ancien trader a été attiré devant le juge pénal qui a reconnu un partage de responsabilité entre lui et la Société Générale, après le constat de graves carences dans le système de contrôle interne de celle-ci (cour d'appel de Versailles 23 septembre 2016).

Le salarié en avait profité pour contester son licenciement pour faute lourde, en s'appuyant sur la défaillance du système de sécurité et de surveillance de son employeur ainsi révélé au grand jour et qui, selon lui, avaient encouragé le développement de la fraude et ses conséquences financières exorbitantes.

Il pouvait, sur un plan juridique, s'appuyer sur une juris-

prudence constante, selon laquelle l'attitude de l'employeur, ou plus exactement ses manquements, pouvaient constituer une circonstance atténuante de nature à écarter la faute lourde ou grave du salarié, voire la cause réelle et sérieuse du licenciement.

Ce raisonnement n'a pas prospéré devant la cour d'appel de Paris (CA Paris 19-122 018, n° 16/09 186), ni devant la Cour de cassation.

Si certes la faute lourde, caractérisée par l'intention de nuire, n'a pas été retenue, les magistrats ont en revanche jugé que les circonstances avancées par le salarié, à savoir la part de responsabilité de la banque, ne faisaient en rien perdre aux fautes commises, « leur degré de gravité. »

Dans son arrêt confirmé par la haute cour, la cour d'appel de Paris a ainsi jugé le licenciement fondé sur une faute

grave, en retenant comme circonstances aggravantes la compétence du salarié et son niveau de responsabilité en vertu desquels il ne pouvait pas ignorer les risques qu'il faisait courir à son employeur, quand bien même celui-ci aurait facilité le développement de la fraude et son impact financier abyssal.

Retenons donc dans ce clap de fin de l'affaire Kirviel que son statut (d'as de la finance) et la dimension hors norme des fautes commises ont joué en la défaveur du salarié dont il a été reconnu qu'il avait agi dans un esprit de lucre... Voyons si, à l'avenir, il demeure la guest star de la Fête de l'Huma!



regard



« FACTIEUX »

La violence et l'impunité sont partout. Le pouvoir démontre tous les jours son impuissance à y faire face. Des militaires de haut rang à la retraite, dénoncent, en des termes choisis, cette situation inadmissible. Le gouvernement avec la lucidité qui, en toutes circonstances, le caractérise décide de dénoncer et de sanctionner ces « factieux », selon le mot du ministre de la Justice. À ceux qui s'interrogent sur l'orwellisation du message public, ils trouveront là un objet d'étude intéressant.

THIERRY CARRÈRE
AVOCAT À TOULOUSE,
ANCIEN BÂTONNIER

Actualité

CHAMBRE DE MÉDIATION, DE CONCILIATION ET D'ARBITRAGE D'OCCITANIE (CMCAO) : SIGNATURE D'UN PARTENARIAT UNIVERSITAIRE AVEC UT1 CAPITOLE POUR FORMER LES ARBITRES



Jacques Raibaut, président d'honneur de la CMCAO, et Hugues Kenfack, président de l'université Toulouse 1 Capitole.

Révolution dans le monde de l'arbitrage : le 3 mai dernier, l'une des plus anciennes institutions arbitrales de France, la Chambre de médiation, de conciliation et d'arbitrage d'Occitanie (CMCAO), a signé une convention de partenariat institutionnel avec l'université Toulouse 1 Capitole. Au terme de l'accord, tous les lauréats du diplôme universitaire d'arbitrage proposé par les services de la Formation continue (FCV2A) de l'université auront le droit de figurer sur la liste des arbitres de la Chambre. La CMCAO a fait le choix de la compétence et de la formation de ses arbitres. L'accès à l'activité suppose de suivre une formation universitaire de haut niveau. L'événement est d'importance : le diplôme a été créé à la demande de la Chambre, demande adressée à la présidente Corinne Mascala, par l'intermédiaire des présidents Raibaut et Du Maroussem. Il fallait encore formaliser l'accord. À cette cérémonie, c'est tout naturellement que le président Raibaut a représenté la CMCAO, le président Kenfack l'université et le professeur Jazottes les services de la formation continue dont il est en charge. Il revient désormais aux arbitres occitans de faire vivre la discipline arbitrale avec compétence et rigueur et de défendre les couleurs de la place toulousaine.

en bref

Droit social. Le décret relatif à la revalorisation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle est paru le 30 avril.

Revalorisation de la rémunération des stagiaires

Alors que la formation professionnelle représente un moyen privilégié d'accès à l'emploi durable pour les jeunes et les demandeurs d'emploi, la rémunération qui accompagne cette formation n'a pas été revalorisée depuis 1988. Le gouvernement avait annoncé en 2020, dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » et de France Relance, son intention d'y remédier en engageant la première revalorisation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle en plus de 30 ans. Le décret entérinant cette revalorisation est paru le 30 avril laquelle est effective depuis le 1^{er} mai 2021.

Le nouveau système a été simplifié. Il prévoit trois catégories de rémunération selon l'âge :

- 200 € par mois pour tous les stagiaires de la formation professionnelle âgés de 16 à 18 ans (contre 130 € jusqu'à présent) ;
- 500 € par mois pour tous les stagiaires de la formation professionnelle âgés de 18 à 25 ans révolus (contre un peu plus de 300 € auparavant) ;
- 685 € par mois pour tous les stagiaires de la formation



professionnelle de plus de 26 ans (contre une rémunération de 401 € ou 652 € selon les cas, jusqu'à présent).

Par ailleurs, un second décret publié le même jour simplifie les modalités de recours à cette rémunération des stagiaires de la formation professionnelle pour réduire les délais d'attente et en étend le bénéfice aux personnes en recherche d'emploi qui suivent un programme d'accompagnement financé par le Plan d'investissement dans les compétences.

Droit social. La convention d'assurance chômage du 14 avril 2017 s'applique jusqu'en juin 2021 avant l'entrée en vigueur de la réforme, le 1^{er} juillet 2021.

Assurance chômage : nouveau report de la réforme

La réforme de l'assurance chômage, initialement prévue pour s'appliquer à compter d'avril 2020 a été reportée au 1^{er} juillet 2021. La convention d'assurance chômage du 14 avril 2017 reste ainsi en vigueur jusqu'au 30 juin 2021. Plusieurs mesures exceptionnelles ont été prises dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19. Il était prévu qu'elles puissent, le cas échéant, être maintenues jusqu'au 30 juin 2021 (ordonnance 2021-136). À ce jour cependant, ces mesures ne sont prolongées que jusqu'au 30 avril 2021.

MESURES EN VIGUEUR

Les mesures en vigueur sont les suivantes.

- En cas de fin de droits en avril 2021, l'allocation de retour à l'emploi (ARE) versée au salarié est automatiquement prolongée jusqu'au 30 avril 2021, que les conditions pour le rechargement des droits soient ou non remplies.

- La période de référence pour apprécier la durée d'affiliation au régime d'assurance chômage est automatiquement allongée du nombre de jours entre le 1^{er} mars et le

31 mai 2020 et entre le 1^{er} octobre 2020 et le 31 mars 2021.

- La durée d'affiliation requise pour l'ouverture ou le rechargement des droits reste fixée à quatre mois (88 jours ou 610 heures), au lieu de six mois.

- La durée d'indemnisation minimale au titre de l'ARE est de 122 jours calendaires.

- Le décompte des six mois avant l'application de la dégressivité de l'allocation, est suspendu du 1^{er} mars 2020 au 30 juin 2021. Il devrait s'appliquer de nouveau, si la situation de l'emploi le permet, à compter du 1^{er} juillet 2021, la dégressivité intervenant alors après huit mois d'indemnisation.

- Le délai pour s'inscrire à Pôle emploi (délai de forclusion de douze mois suivant la fin du contrat de travail) reste prolongé du nombre de jours d'inactivité. Plus précisément, il est prolongé du nombre de jours de chômage compris entre mars 2020 et mai 2020, et entre octobre 2020 et mars 2021 (soit un délai pouvant aller jusqu'à 18 mois).

Ordonnance 2021-136 du 10 février 2021

Droit des sociétés. En cette période d'assemblées générales qui débute, les gérants de sociétés seront bien avisés de prendre des précautions concernant leur rémunération. Conseils par Julien Gasbaoui, avocat consacrant son activité au droit pénal des affaires.

Rémunération du gérant de SARL : les précautions à prendre

Montant de la rémunération, contenu de la rémunération et pouvoir de l'associé majoritaire : les règles sont connues, mais en pratique le plus souvent pas appliquées. Or, devant un juge, invoquer l'usage n'est pas un argument. Mieux vaut, pour prévenir tout contentieux, respecter les règles.

VOTER LA RÉMUNÉRATION EN AMONT ET PAS APRÈS COUP

En principe, la rémunération du gérant de SARL doit être fixée en amont. Première solution : cette rémunération peut être fixée dans les statuts. Ce qui est à déconseiller, car toute évolution ultérieure supposerait une modification des statuts. Difficilement envisageable.

Deuxième solution : une décision collective décide un montant fixe et durable, avec éventuellement un mode de calcul concernant une part variable. Dans ce cas, la rémunération devra être versée tant qu'elle ne sera pas révoquée.

Mais bien souvent, il n'est pas possible de fixer la rémunération en amont, celle-ci étant corrélée fortement à l'activité de la société. L'évidence juridique se heurte aux réalités économiques... En conséquence, l'habitude se prend de valider a posteriori la rémunération, lors de l'assemblée générale de l'année suivante.

Actuellement, les SARL dont l'exercice social se termine au 31 décembre commencent à envoyer les convocations aux assemblées générales ordinaires, lors desquelles les gérants feront valider les prélèvements qu'ils ont effectués durant l'année précédente.

On pourrait s'interroger et, à l'extrême, imaginer que les prélèvements pourraient encourir la qualification d'abus de biens sociaux, en ce sens que le gérant n'a pas été autorisé, comme le demande la loi, à prélever les fonds.

Une telle interprétation serait exagérée, car c'est la réalité du travail qui compte. Dès lors que le gérant s'implique dans l'intérêt de la société et que sa rémunération n'est pas disproportionnée par rapport au travail fourni, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. En revanche, le problème se posera si l'assemblée générale refuse l'approbation. Le dirigeant pourrait alors être contraint de rembourser.

Autrement dit, la possible intervention d'une AG a posteriori expose le dirigeant à un risque de remboursement de ses rémunérations.

Pour éviter ce type de désagrément, les gérants seront bien inspirés de proposer, lors de l'AG de l'année N, une résolution et un vote fixant leur rémunération pour l'année à venir N + 1, pourqu'il ne soit pas autorisé à venir de l'année suivante.

type : « rémunération dans la limite de... ».

INCLURE LES COTISATIONS SOCIALES DANS LA RÉMUNÉRATION

Un grand classique : il faudra penser à inclure les cotisations sociales.

Les gérants majoritaires et les gérants, associés ou non, appartenant à un collège de gestion majoritaire, relèvent à titre obligatoire de la sécurité sociale des indépendants. En principe, les cotisations sont donc dues à titre personnel par le gérant lui-même et non par la société.

Ainsi, la pratique, bien ancrée, voulant que les cotisations sociales soient réglées par la société est en réalité anormale. Elle est juridiquement possible. Mais dans ce cas les cotisations sociales doivent être intégrées dans la rémunération brute du gérant, qui, donc, mécaniquement, augmente. Et ce montant doit faire l'objet d'un vote des associés.

Il convient d'insister : c'est le gérant associé qui doit les sommes à l'Urssaf et non la société qui n'en est nullement débitrice. Les cotisations du gérant sont personnelles. Si c'est la société qui paie, il faudra que le compte courant du gérant (qui devra donc être alimenté, rappelons qu'un compte courant ne peut pas être débiteur) soit débité du



Julien Gasbaoui, avocat.

montant des sommes dues. Ces enregistrements comptables devront être faits même si les appels de cotisations sont reportés en cette période de pandémie.

Cette écriture comptable prouvant que c'est effectivement le gérant qui a réglé ses cotisations sociales pourra se révéler capitale en cas de contentieux!

LE GÉRANT MAJORITAIRE FAIT À PEU PRÈS CE QU'IL VEUT

La question se pose régulièrement : comment des minoritaires peuvent-ils agir pour que le gérant majoritaire ne se rémunère pas de manière excessive, les privant ainsi de dividendes?

Il faut tout d'abord savoir que la détermination de la

rémunération du gérant d'une société à responsabilité limitée par l'assemblée des associés ne procède pas d'une convention. Rappelons qu'une convention réglementée doit être approuvée en assemblée générale des associés à la majorité attendue pour les décisions ordinaires ; mais l'associé ou le gérant concerné par la convention à approuver ne peut participer au vote.

La rémunération du gérant ne faisant pas l'objet d'une convention réglementée, celui-ci peut donc prendre part au vote concernant sa propre rémunération.

Que peuvent faire les minoritaires ? Certes, ils peuvent tenter un procès pour abus de majorité. Or, si la notion d'abus de majorité existe, elle est rarement efficace. En effet, pour qu'un abus de majorité soit avéré, cela suppose la réunion de deux conditions cumulatives, à savoir la contrariété à l'intérêt social et la rupture d'égalité entre majoritaires et minoritaires.

À cet égard, comme en témoigne un récent arrêt, la contrariété à l'intérêt social ne saurait suffire en l'absence de rupture d'égalité*. Mais l'inverse est également vrai : la rupture d'égalité est insuffisante en l'absence de contrariété à l'intérêt social**.

Les conditions étant, rappelons-le, cumulatives, il faudra

donc, pour espérer voir aboutir l'action des minoritaires, que ceux-ci démontrent que les majoritaires perçoivent des ressources excessives et que cela se fait non seulement au détriment de la structure mais aussi des minoritaires.

UN GÉRANT MINORITAIRE DOIT SAVOIR CE QUI PEUT LUI ARRIVER

Lors de la création d'une entreprise, il arrive qu'un associé, qui porte l'idée, soit minoritaire mais se fasse désigner en tant que gérant. Ce gérant minoritaire doit être conscient des faiblesses de sa position et des risques que son projet lui échappe. En effet, il ressort de tout ce qui précède qu'un gérant associé minoritaire pourra non seulement être révoqué, mais ensuite se trouver dans une situation où le nouveau gérant, majoritaire ou placé par les majoritaires, pourra, de fait, le priver de dividendes sans qu'une action en justice ne puisse le protéger.

La réaction judiciaire ne lui sera alors pas forcément favorable. Il perdra simultanément son pouvoir et ses revenus. Pour le dire en d'autres termes et plus trivialement : un associé majoritaire fait (presque) ce qu'il veut!

* Cass. com., 10 juin 2020, n° 18-15614

** Cass. 3^e civ., 18 avril 2019, n° 18-11881

PAR L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES RÉGION OCCITANIE

TVA immobilière et droit à déduction

La TVA ayant grevé l'acquisition d'un immeuble achevé depuis plus de cinq ans, acquis en vue de sa revente, ne peut donner lieu à déduction qu'au moment de sa revente lorsque l'option pour soumettre la cession à TVA est exercée.



QUOI DE NEUF ?

Il a été précisé que la TVA acquittée sur l'achat d'un immeuble ancien acquis en vue de sa revente ne peut pas être déduite lors de l'acquisition même si le bien est, dans l'attente de sa revente, affecté à des opérations de location soumises à TVA.

En l'espèce, dans le cadre d'une activité de marchand de biens, une société avait acquis des immeubles achevés depuis

plus de cinq ans et cette acquisition avait été placée sous le régime d'assujettissement à la TVA. La société avait procédé à la déduction immédiate de cette TVA ayant grevé le coût d'acquisition de ces immeubles, en l'imputant sur la taxe collectée afférente aux loyers perçus dans l'attente de cette revente.

La déduction immédiate de la TVA a été rejetée et la TVA ne pourra être admise en déduc-

tion qu'au moment de la revente des immeubles.

Il y a absence de lien direct

et immédiat entre l'achat des immeubles et l'activité intercalaire de location.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les assujettis TVA qui achètent des immeubles anciens en vue de leur revente.

QUELLE EST LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR ?

Application immédiate. Pour en savoir plus : CE 27 novembre 2020 n° 426091.



1, Boulevard des Récollets, CS 97802, 31078 Toulouse Cedex 4 – Le Belvédère. Tél. 05 61 14 71 60 – www.oec-occitanie.org

Actualités

MISE À DISPOSITION DES DÉCISIONS DE JUSTICE

L'arrêté qui fixe le calendrier de mise à disposition du public des décisions de justice a été publié le 29 avril 2021. L'open data des décisions de justice vise à rendre disponible à tous toutes les décisions rendues par les juridictions judiciaires et administratives, préalablement pseudonymisées. Aujourd'hui, près de 20 000 décisions administratives et 15 000 décisions judiciaires sont mises en ligne chaque année. À terme, plus de 300 000 décisions annuelles seront concernées pour l'ordre administratif et plus de trois millions pour l'ordre judiciaire. Le choix a été fait d'une mise à disposition progressive, par degré de juridiction et par type de contentieux. Ce calendrier permettra de réaliser l'ensemble des chantiers techniques nécessaires à la dématérialisation des procédures et de construire un schéma qui permettra de s'assurer de la protection de la vie privée et de la sécurité des personnes mentionnées dans les décisions. Les premières décisions mises à disposition seront celles du Conseil d'État et de la Cour de cassation dès septembre prochain. Le calendrier s'étale jusqu'en décembre 2025.

Arrêté du 28 avril 2021 NOR : JUST2111743A

en bref

La Gazette du Midi

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 16 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales de La Gazette du Midi est fixé pour l'année 2020, à :
- 1,78 € hors taxe le millimètre/colonne pour les départements de La Haute-Garonne (31) et du Tarn-et-Garonne (82)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01.01.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Ventes aux enchères Haute-Garonne

SELARL DUPUY PEENE
30 rue Alfred Duméril TOULOUSE - Tél. : 05.61.14.00.72

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 17 JUIN 2021 à 14 H

Au Tribunal Judiciaire de TOULOUSE, 2 allées Jules Guesde, Salle n° 7
LOT N° 1 - UN APPARTEMENT T1 BIS (N° 8)
AVEC EMPLACEMENT DE PARKING AÉRIEN (N° 145)
Sis à TOULOUSE (31200)
12 bis chemin du Séminaire, Résidence Sporting Park
Bât A, Corps Nais II, Rez-de-chaussée
Cadastré Section 830 AK N° 267 d'une contenance de 1 ha 17 a 44 ca

MISE À PRIX : 50 000,00 €
avec faculté de baisse d'un quart puis de moitié

RENSEIGNEMENTS :
1. SELARL DUPUY PEENE, 30 rue Alfred Duméril - 31400 TOULOUSE - Tél. : 05.61.14.00.72 ;
2. Au Greffe du Tribunal Judiciaire de TOULOUSE statuant en matière de saisie immobilière, où le Cahier des Charges contenant les conditions de la vente de l'immeuble a été déposé, aux jours et heures prévus à cet effet (n° communiqué ultérieurement par le Greffe) ;
3. Sur les lieux, pour visiter de 11 h 00 à 12 h 00 le 1er juin 2021 ;
4. Sur le site Internet : www.info-encheres.com
Fait à TOULOUSE, le 26 avril 2021,
Signé Philippe DUPUY.
114562

ABONNEZ-VOUS : 40 €/PAR AN

La Gazette Du Midi

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

EURL au capital de 14 356,50 €
RCS 560 800 385 B

Société du groupe ForumEco.

Siège social : 48, allées Jean Jaurès - 31000 Toulouse
Adresse postale : BP 11209 - 31012 Toulouse cedex 6

Bureaux ouverts :
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 12 h
Tél : 05 34 41 34 00 - Télécopie : 05 61 62 40 18
annoncelegale.gazm@forumeco.com
www.forumeco.fr

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et Directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Agnès Bergon

Parution le lundi

Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Poligon Pla de l'Estany s/n - 17181 Aiguaviva Girona (Espagne)

Dépôt légal à parution.

Numéro ISSN : 1771-4923

Numéro de commission paritaire : 0326 1 80634



DECKER & ASSOCIES

Avocats
14 rue A. Fourtanier
31071 TOULOUSE CEDEX 7
Tél. : 05.61.21.96.84

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au tribunal judiciaire de TOULOUSE
2 Allées Jules Guesde
LE JEUDI 24 JUIN 2021 A 14 HEURES
APPARTEMENT T2 et parking
1er ETAGE - BATIMENT C
LE DOMAINE DU GOLF
31840 SEILH
MAP 55.000 €

Il est recommandé aux futurs enchérisseurs de consulter le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe aux jours et heures prévus à cet effet (RG 21/00028), sur le site info-encheres.com ; visite par huissier le mercredi 16 juin 2021 de 11.00 à 12.00.
114567

SELARL DUPUY PEENE

30 rue Alfred Duméril TOULOUSE
Tél. : 05.61.14.00.72

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 24 JUIN 2021 à 14 h

Au Tribunal Judiciaire de TOULOUSE - 2, allées Jules Guesde - Salle n° 7
UN APPARTEMENT T1 DE 26 M2
AVEC JARDIN PRIVATIF ET PARKING AERIEN
Sise à TOULOUSE (31200) 6 Impasse des Hortensias
(Bât A - Rez-de-jardin - n° 1)
Cadastré Section 830 AR n° 203, 208, 209, 211, 212, 213, 401, 402 et 404, d'une contenance totale de 1 ha 08 a 04 ca

MISE À PRIX : 30.000,00 €
avec faculté de baisse d'un quart puis de moitié

RENSEIGNEMENTS :
1°) SELARL DUPUY PEENE, 30 rue Alfred Duméril - 31400 TOULOUSE. Tél. : 05.61.14.00.72.
2°) Au Greffe du Tribunal Judiciaire de TOULOUSE statuant en matière de saisie immobilière, où le Cahier des Charges contenant les conditions de la vente de l'immeuble a été déposé, aux jours et heures prévus à cet effet (n° communiqué ultérieurement par le Greffe)
3°) Sur les lieux, pour visiter de 11 h 00 à 12 h 00 le 10 juin 2021.
4°) Sur le site Internet : www.info-encheres.com

114614

Fait à TOULOUSE le 3 mai 2021,
Signé Philippe DUPUY.

Une annonce à publier ?
annoncelegale.gazm@forumeco.com

III Annonces légales

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Ventes aux enchères Haute-Garonne

SCP CABINET MERCIÉ
Avocats associés
29 rue de Metz à TOULOUSE
Tél. : 05.34.45.54.01

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 17 JUIN 2021 A 14 HEURES

Au Palais de Justice de TOULOUSE 2, Allées Jules Guesde

MAISON AVEC GARAGE A CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
25 Grande Rue

MISE A PRIX : 71.000 €

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire aux jours et heures prévus à cet effet, RG n° 20/00182 : sur RDV uniquement (lundi-mardi de 14h à 16h30, ou au Cabinet MERCIÉ, Avocat poursuivant (sur RDV), Fait à TOULOUSE, le 5 mai 2021, Maître Catherine BENOÏT-VERLINDE, Avocat signé.

114593

SCP VAYSSE-LACOSTE-AXISA
Avocats Associés
50 rue Gambetta - BP 71331 - 31013 TOULOUSE CEDEX 06
Tél. : 05.61.21.89.71

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION

LE JEUDI 17 JUIN 2021 à 14 heures
Au Tribunal Judiciaire de TOULOUSE - 2 Allées Jules Guesde - 31000 TOULOUSE

D'une maison d'habitation de type VI avec piscine intérieure située à la MAGDELAINE SUR TARN (31340)
742 Chemin de la Barthe

MISE A PRIX : 270.000,00 €

abaissable d'un quart puis de moitié en cas de carence d'enchères.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de TOULOUSE, 2 Allées Jules Guesde - 31000 TOULOUSE - aux jours et heures prévus à cet effet n° 21/00109
Au Cabinet de M^{me} Christine VAYSSE-LACOSTE Avocat Associée de la SCP VAYSSE-LACOSTE-AXISA Avocats poursuivants.

Visite sur les lieux le vendredi 4 juin 2021 de 14 heures à 16 heures.

Fait à TOULOUSE le 5 mai 2021, Maître Christine VAYSSE-LACOSTE, Avocat signé.

114636

Vente aux enchères Tarn-et-Garonne



MES DECHARME - MOREL - NAUGES - GONZALEZ
Avocats Associés, 15, RUE DU GREFFE- 82000 MONTAUBAN
Tél : 05.63.93.35.93 - cabinet.decharme@avocatline.com

VENTE AUX ENCHERES
AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTAUBAN
LE JEUDI 17 JUIN 2021 à 9 HEURES

UN TERRAIN NU ENCLAVÉ EN ZONE UB
SUR LA COMMUNE DE CASTELSARRASIN (82)
9 Boulevard du 22 septembre
cadastré SECTION DE n° 750 d'une contenance totale de 9a 24ca

MISE A PRIX : 20.000 €

A LA REQUETE DE :

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31, anciennement dénommée CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE TOULOUSE ET DU MIDI TOULOUSAIN, Société coopérative à capital variable immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n° 776 916 207, dont le siège social est 6, place Jeanne d'Arc BP 40535 à TOULOUSE CEDEX (31005), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat Maitres DECHARME - MOREL - NAUGES - GONZALEZ, avocats associés inscrits au Barreau de TARN ET GARONNE, demeurants 15 rue du Greffe - 82000 MONTAUBAN.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Un terrain nu, enclavé, situé à CASTELSARRASIN, 9 bd du 22 septembre, cadastré Section DE n°750 "faubourg Garonne" pour une contenance de 9a 24ca.

Le terrain est situé en zone UB et est grevé d'une servitude de passage suivant acte de Mme VEAUX notaire en date du 1er mars 2002, publié le 21 mars 2002 volume 2002 V n° 745, au profit de la parcelle cadastrée Section DE n° 749.

OCCUPATION :

Le bien est libre de toute occupation

CONSIGNATION POUR ENCHERIR :

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de TARN ET GARONNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au :

Greffe du Tribunal Judiciaire de Montauban, 5 Place du Coq (RG 21/00057)

Cabinet de Mes DECHARME - MOREL - NAUGES - GONZALEZ,

Sur le site www.cabinetdecharme.fr

VISITES : Les visites seront organisées par la SCP MAUREL TOURON & JAUFFRET, Huissiers de Justice à CASTELSARRASIN (82100), 6 Place de la Liberté. Tél. : 05.63.32.44.09.

114555

Ventes de logements Haute-Garonne



vend à TOULOUSE (31300)

45 avenue de Grande Bretagne - Réf. 181027

Appartement T3 de 58,32 m² au 3ème étage avec balcon.

CLASSE ENERGIE : D

Prix hors parking : 142.900 €

Parking aérien : + 10.000 €

Parking sous-sol non boxé : + 12.000 €

Parking sous-sol boxé : + 16.000 €

Charges estimées à 1.902 €/an. Copropriété de 171 lots. Procédure en cours : Non

Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 13/06/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>

Contact : **QUADRAL TRANSACTIONS** pascal.pomies@quadral.fr - 06.86.97.69.92
114522



VEND à TOULOUSE (31100)

3 rue Jean Parisot de la Valette

Appartement T3 de 65,61 m² au 4ème étage, avec balcon, CLASSE ENERGIE / CLASSE CLIMAT en cours, charges estimées à 688 €/an, copropriété de 124 lots, procédure en cours : non, Réf. 5159

PRIX APPARTEMENT locataires PROMOLOGIS et autres bailleurs sociaux du département : 84.235 € hors parking.

PRIX APPARTEMENT tiers : 99.167 € hors parking.

PRIX PARKING locataires PROMOLOGIS et autres bailleurs sociaux du département : 2.596 € le parking.

PRIX PARKING tiers : 3.634,40 € le parking.

Les logements sont vendus sous réserve du respect de l'ordre décroissant de priorité, conformément aux dispositions de l'article L443-11 du Code de la Construction et de l'Habitation, au premier rang duquel se trouvent les locataires PROMOLOGIS du Département respectant les plafonds de ressources, les gardiens d'immeuble employés par un bailleur social, les locataires des bailleurs sociaux disposant de patrimoine dans le département respectant les plafonds de ressources.

Les acquéreurs intéressés sont priés d'envoyer une demande écrite en précisant les nom, adresse, téléphone, commune, type, dans un délai de 1 mois à compter de la présente publication à : QUADRAL TRANSACTIONS / Pascal POMIES / 68 rue de la République 31300 TOULOUSE.

Sans offre retenue à l'expiration de ce délai, il est reconduit tacitement de la même durée. Cette reconduction tacite est renouvelable jusqu'à l'acceptation d'une offre par PROMOLOGIS.

Par dérogation, lorsque le premier acheteur appartient à la catégorie des personnes physiques prioritaires, c'est-à-dire relevant du premier rang d'ordre de priorité visé ci-dessus, et que son offre correspond au prix ou est supérieure au prix, le logement peut être vendu sans attendre l'issue du délai de remise des offres.

Contact Vente : **QUADRAL TRANSACTIONS** / pascal.pomies@quadral.fr / 06.86.97.69.92
114605



Vend à Toulouse (31200) 2 rue Roland Garros

Appartement T5 de 104,53 m² au 2ème étage, 4 chambres, avec balcon et garage boxé. CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : B. Réf. 036036, charges estimées à 2 250 €/an, copropriété de 86 lots, procédure en cours : non

Prix parking inclus : 248.500 €.

Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat par e-mail au plus tard le 13/06/2021 et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>

Contact : **QUADRAL TRANSACTIONS** Pascal POMIES / 06.86.97.69.92 / pascal.pomies@quadral.fr

114569



Vend à Toulouse (31400) 7 place André Daste

Appartement T4 de 81,72 m² au 6ème étage, balcon et cave. CLASSE ENERGIE : D 199 - CLASSE CLIMAT : 46, Réf. 000012, charges estimées à 1.680 €/an, lot N. 11, copropriété de 72 lots, procédure en cours : non.

Prix hors parking : 145.800 €.

Prix parking : 1.500 € place de parking aérien.

Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat par e-mail au plus tard le 13/06/2021 et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>

Contact : **QUADRAL TRANSACTIONS** Nicolas JIMBERGUES / 06.88.12.66.40 / nicolas.jimbergues@quadral.fr

114603

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT
PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE,
DE PLUS VOUS FEREZ
UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT...**



Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Procédures adaptées

MAIRIE DE LABÈGE

Avis d'appel public à la concurrence

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : Mairie de Labège, Rue de la croix rose - 31670 LABÈGE.
 PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHE : Monsieur Le Maire.
 OBJET DU MARCHE : Fourniture, livraison, montage et installation de mobilier pour la médiathèque municipale.
 DESIGNATION DES LOTS :
 — Lot 1 - Rayonnages et mobiliers spécifiques médiathèque ;
 — Lot 2 - Mobiliers divers hors rayonnages de bibliothèque ;
 — Lot 3 - Mobilier scénique.
 TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée.
 DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 4 juin 2021 - 12 h 00.
 DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 3 mai 2021.
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_HOJqFyJ4g7&v=1&selected=0114536

Appel à projet Haute-Garonne

Appel à projets pour la mise à disposition d'un espace du domaine public à vocation commerciale sur le Quai de l'Exil Républicain Espagnol lors de l'opération Toulouse Plages

Objet de l'appel à projet :

La Mairie de Toulouse engage une consultation pour la mise à disposition d'un espace du domaine public à vocation commerciale sur le Quai de l'Exil Républicain Espagnol lors de l'opération Toulouse Plages pour une durée qui ne pourra excéder 3 ans, non renouvelable.

L'appel à projets a pour objet de mettre à disposition à une tierce personne, via une convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels, une surface totale utilisable de 3684,00 m2 dont une surface renforcée de 884,80 m2. Le preneur exploitera librement son activité, sur la période d'ouverture de Toulouse-Plages du 1er Juillet 2021 au 5 septembre 2021 sur le Q.E.R.E., pendant les horaires d'ouverture du site et s'engagera à prendre en charge l'ensemble des coûts nécessaires au fonctionnement et à l'exploitation de son activité commerciale.

Si vous êtes intéressé par ce projet, veuillez manifester votre intérêt avant la date butoir suivante : 20 mai 2021 – adresse : sports@mairie-toulouse.fr
114378

Offre de reprise



Sébastien VIGREUX
 Administrateur judiciaire
 Associé
 8 rue du Poids de l'Huile
 31000 TOULOUSE
vigreux@ajilink.fr
www.ajilink.fr

Recherche de partenaire ou de repreneur

Descriptif : Restaurant centre-ville de TOULOUSE - centre commercial - 195m2 surf commerciale en intérieur (53 couverts Covid 90 hors Covid) et terrasse de 36m2 (24 couverts Covid - 32 hors Covid) - Licence IV

— Chiffres d'affaires au 31/12/2020 : 185.719 € ;
 — Chiffres d'affaires au 31/12/2019 : 444.198 € ;
 — Chiffres d'affaires au 31/12/2018 : 548.311 €.

Effectif : 8 salariés dont 4 CDD à terme au 30/09/2021.
 Loyer annuel : 64K€.
 Charges locatives : 32K€.
 Taxe Foncière : 11K€.

Modalités :
 — Cession organisée en applications des articles L642-1 et suivants du Code de Commerce ;
 — L'accès aux informations sera réalisé par dataroom électronique après un premier contact auprès de l'étude : Vigreux@ajilink.fr ;
 — Les identifiants de connexions seront communiqués après remise de l'engagement de confidentialité et des pièces mentionnées.

Date limite de dépôt des offres : 25 mai 2021.
114602



Haute-Garonne

Haute Garonne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

"CHEZ JEAN-LOUIS"

Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 22 mars 2021, enregistré au SDE de TOULOUSE, le 1er avril 2021, référence 3104P61 2021 A 01782, Monsieur Jean-Louis SCHARTIER et Madame Carole ESCANDE épouse SCHARTIER, R.C.S. TOULOUSE 489 168 898, ont cédé à la SAS BOUCHERIE AVENUE, 25 avenue des Etats Unis - 31200 TOULOUSE, un fonds de commerce de boucherie, charcuterie, volaille, connu sous l'enseigne "CHEZ JEAN-LOUIS", sis et exploité 25 avenue des Etats Unis - 31200 TOULOUSE, moyennant le prix de 28.000 €.

La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 22 mars 2021.

Les oppositions seront reçues au cabinet de Maître CARRERE-CRETOZ, Résidence Matabella, 54 rue Matabiau - 31000 TOULOUSE, où il a été fait, à cette fin, élection de domicile.

Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours suivant la présente publication.

Pour insertion :
114544 Signé : L'acquéreur.

CONSTITUTION

DE SOCIETE

PROMPTUS

Avis de constitution

DENOMINATION : PROMPTUS.
 FORME : Société par actions simplifiée à capital variable.
 CAPITAL SOUSCRIT : 16.500 €.
 Capital minimum : 10.000 €.
 Capital maximum : 1.000.000 €.
 SIEGE : 328 avenue de Fronton - 31200 TOULOUSE.

OBJET : la prise de participation dans des sociétés situées sur le territoire de la Haute Garonne, rencontrant des difficultés ponctuelles de trésorerie et d'un besoin de renforcement de leurs fonds propres ou de leur trésorerie, liés ou non à la crise sanitaire Covid 19, la gestion de son portefeuille de valeurs mobilières, et la réalisation des opérations nécessaires à la réalisation de cet objet, comportant notamment :

— Le suivi personnalisé des entreprises pour lesquelles PROMPTUS intervient ;
 — Le placement et la gestion des fonds dont elle dispose.
 DUREE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable du conseil d'administration, statuant à la majorité des trois quarts des membres présents ou représentés.

PRESIDENT : M. Gérard TRULLEN, demeurant 30 chemin du Prat - 31170 Tournefeuille.

COMMISSAIRE AUX COMPTES : la société Cabinet @ec Audit, ayant son siège social 1 place Mendès-France - TOULOUSE (31400).

IMMATRICULATION : au R.C.S. de TOULOUSE.
114563 Pour avis.



Maître Isabelle PERTICA
 Avocat à la Cour
 30 Place Mage - 31000 TOULOUSE

Laboratoire Natural Science

Aux termes d'un acte SSP en date du 3 mai 2021 à Escalquens, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : Laboratoire Natural Science.
 FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

SIEGE SOCIAL : 300 rue de la Montagne Noire, ZAC de la Masquère - 31750 ESCALQUENS.

OBJET SOCIAL : La fabrication, l'achat et la vente, en gros et au détail de produits cosmétiques, d'hygiène et sanitaire. L'activité de conseil et de cosmétovigilance pour le compte de fabricants et/ou de distributeurs de produits cosmétiques.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. TOULOUSE.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.
 EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : SARL HOLDING GREEN GROUP, au capital de 3.500.000 €, dont le siège social est 300 route de la Montagne Noire, ZAC de la Masquère - 31750 ESCALQUENS, R.C.S. TOULOUSE 880 076 484, représentée par Ludovic MATHIEU gérant.
114552

LAUNOIS ROCA
 Association d'Avocats
 61 Allée du Comminges
 31770 COLOMIERS

SMAJ

Avis de constitution

Il a été constitué, une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SMAJ.
 SIEGE : 41 route de Fronton - 31140 AUCAMVILLE.

DUREE : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €, divisé en 100 actions de 10 € chacune, constitué par des apports en numéraire.

OBJET SOCIAL : Acquisition de toute valeur mobilière, prise de participation dans toutes sociétés, entreprises civiles, commerciales, industrielles, gestion des titres lui appartenant, réalisation de toutes prestations commerciales, d'assistance administrative, technique, comptable, juridique, fiscale, sociale ou informatique pour le compte de sociétés filiales ou de toute autre société ; domiciliation commerciale.

PRESIDENTE : Madame Emmanuelle HERRERO, demeurant 156 bis route d'Albi - 31200 TOULOUSE.

DIRECTRICE GENERALE : Madame Sylvie PERRICHET épouse HERRERO demeurant 43 rue Buissonnière - 31140 FONBEAUZARD.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des actions.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à une voix.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.
114554

12 SF

SAS au capital de 73.833 Euros
 Siège social :
 7 rue du Village
 31320 VIEILLE TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VIEILLE TOULOUSE du 3 février 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société par actions simplifiée. DENOMINATION : 12 SF SIEGE : 7 rue du Village - 31320 VIEILLE TOULOUSE. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. CAPITAL : 73.833 €. OBJET : La souscription et la gestion de participations financières directes ou indirectes dans toutes sociétés de toutes formes par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, absorption ou par toutes autres modalités ; la cession de ces participations financières ; - La fourniture de services, de conseils, ainsi que toutes opérations de trésorerie vis-à-vis des filiales et sous-filiales placées, directement ou indirectement, sous son contrôle ; plus particulièrement, toutes opérations d'animation et d'encadrement, organisation, coordination dans la conduite de la politique du groupe, ainsi que toutes prestations administratives, juridiques, informatiques, comptables, marketing et management ; - La participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, prise en gestion, association en participation ou autrement ; - La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées ou toutes activités similaires ou connexes ; - Et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. PRESIDENT : Frédéric SANCHEZ, demeurant 7 rue du Village - 31320 VIEILLE TOULOUSE. La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
114626 Pour avis : Le président.

S.C.I. D.B.T.
 185 chemin Saint-Jean
 31620 BOULOC

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la S.C.I. D.B.T. par un acte sous seing privé en date du 23 avril 2021, Société ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : D.B.T.
 FORME : Société Civile Immobilière.
 CAPITAL SOCIAL : 1.000 € réparties en cent parts sociales de dix euros chacune entièrement souscrites et libérées en numéraire.

SIEGE SOCIAL : 185 chemin Saint-Jean - 31620 BOULOC.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la vente, la gestion, l'exploitation par bail, location d'immeuble acquis par la société.

DUREE : 99 années.
 GERANCE : Monsieur Serge DE BARROS, associé, demeurant 185 chemin Saint-Jean - 31620 BOULOC.
 ASSOCIES :

— Monsieur Serge DE BARROS, né à TOULOUSE (31) le 09/08/1969, célibataire, fils de Avelino DE BARROS et de Madame Tomasía PINTO, demeurant 185 chemin de Saint-Jean - 31620 BOULOC, de nationalité française ;

— Et Monsieur Teddy DE BARROS, né le 07/04/1998 à SAINT JEAN (31) célibataire, fils de Serge DE BARROS et de Mme VERDAYES Annabelle, demeurant 185 chemin de Saint-Jean - 31620 BOULOC, de nationalité française.

La société sera immatriculée auprès du greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.
114526 Pour avis : Le gérant.

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

APG
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Les Bureaux - 31570 AURIN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AURIN du 6 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DENOMINATION SOCIALE : APG.
SIEGE SOCIAL : Les Bureaux - 31570 AURIN.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 années à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

OBJET SOCIAL :
— L'acquisition, la mise en valeur, la construction, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

— L'aliénation, sous forme de vente ou d'apport, de tout ou partie des biens composant l'actif social dans la mesure où ces aliénations ne constituent pas des actes de commerce.

GERANCE : Monsieur Pierre GARRIGUES et Madame Anne GARRIGUES, demeurant à AURIN (31570), Les Bureaux.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : La cession des parts entre associés est libre.

Les cessions de parts au profit des tiers sont soumises à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis :
114635 La gérance.

HÊTRE SOI - KINÉSIOLOGIE

Avis de constitution

DENOMINATION : HÊTRE SOI - KINÉSIOLOGIE.

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

SIEGE : 62 rue de la Cressonnière - 2ème étage Porte n°10 - 31270 CUGNAUX.

OBJET : L'activité de kinésiothérapie.

DUREE : 99 ans.
CAPITAL : 500 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE: Tout associé peut participer aux assemblées sous justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AGREMENT : Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément des associés représentant la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : M. Stéphanie MARTINEZ, épouse RAUPACH demeurant 56 bis chemin des Moines - 31120 ROQUES.

IMMATRICULATION : R.C.S. de TOULOUSE.

114588

SELARL FERRERO

Suivant acte SSP du 29/04/2021, il a été constitué une SELARL.

DENOMINATION : SELARL FERRERO.

CAPITAL : 1.000 €. SIEGE : Boulevard de Ratalens Clinique de l'Union - 31240 SAINT JEAN. OBJET : Exercice seul ou en commun de la profession de médecin.

DUREE : 99 ans. GERANT : M. Arthur FERRERO, 17 bd Pierre Paul Riquet - 31000 TOULOUSE.

AGREMENT : Toute cession de parts, autres qu'entre associés, est soumise à l'agrément préalable à l'unanimité des associés, le capital devant être détenu à plus de la moitié du capital par des professionnels en exercice au sein de la société. La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.

114527

EXALTENCE

Avis de constitution

Par acte sous seings privés du 05/05/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée à capital variable présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : EXALTENCE / SIEGE : 12 rue des bergeronnettes, 31820 PIBRAC / DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE / CAPITAL SOUSCRIT : 2.000 € (Montant en dessous duquel le capital ne peut être réduit : 1.000 €) / OBJET : Prestataire de formations, conseil aux entreprises, management de transition, l'organisation d'évènements et d'expositions, la diffusion et la vente d'œuvres d'art / ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. / AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés / PRESIDENT : Marc CONFESSON, demeurant 12 rue des bergeronnettes, 31820 PIBRAC.

114594 Pour avis : Le président.



**SC Robert FRANÇOIS
Philippe FRANÇOIS
et Florence FRANÇOIS-BRIL
Notaires**

19 rue de la Tuilerie - 31620 BOULOC

"YMCV"

ADDITIF : A l'annonce n°8779 parue le 26 avril 2021 dans "LA GAZETTE DU MIDI" concernant la société "YMCV".

Mention additive :
APPORTS : M. Yann LLENSE apporte à la société la somme de 500,00 € et Mme Véronique LLENSE apporte à la société la somme de 500,00 €.

114573 Pour avis : Le Notaire.

LUNA

SARL au capital de 500 Euros

29 rue de la Seillonne
31850 MONTRABE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé du 9 mai 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION : LUNA.

SIEGE SOCIAL : 29 rue de la Seillonne - 31850 MONTRABE.

OBJET : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens immobiliers en vue de leur location notamment meublée, détenus en pleine propriété, en usufruit seulement ou en nue-propriété seulement.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL : 500 € divisé en 100 parts sociales de 5 €.

GERANCE : Monsieur Olivier BERTRAND, demeurant 29 rue de la Seillonne - 31850 MONTRABE.

IMMATRICULATION : R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis :
114632 Le représentant légal.

COMPTABILITE :
05.34.41.34.14
COMPTA.GAZM
@FORUMECO.COM

SEL BLANCARDI

Par acte SSP du 06/03/2021, il a été constituée une société d'exercice libéral unipersonnelle à responsabilité limitée de chirurgiens-dentistes :

DENOMINATION : SEL BLANCARDI. SIEGE SOCIAL : 21 route de Toulouse - 31180 CASTELMAUROU au capital de 1.000 € en numéraire. DUREE : 99 années. OBJET : Exercice de la profession de chirurgien-dentiste et réalisation de toutes les opérations compatibles avec cette profession, s'y rapportant ou contribuant à son exercice. GERANT : BLANCARDI Nicolas, demeurant 16 rue des Lilas - 31500 TOULOUSE. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

114488

MODIFICATION DE STATUTS



AUTO PIECES THIBAUD

Société à responsabilité limitée

au capital social de 10.000 Euros

Siège social :
50 boulevard de Thibaud
31100 TOULOUSE

R.C.S. Toulouse n° 517 933 255

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés du 23 avril 2021, il résulte : Les associés de la Société AUTO PIECES THIBAUD ont décidé à l'unanimité de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 23 Avril 2021. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

CAPITAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à dix mille (10 000) Euros. Il est divisé en 1.000 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites et numérotées de 1 à 1.000.

NOUVELLE MENTION : Le capital social reste fixé à la somme de dix mille (10.000) Euros. Il est divisé en 1.000 actions, de 10 € chacune entièrement libérées.

FORME : ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

PRESIDENT : Monsieur Jérôme LORDAT, né le 20 Septembre 1976 à TOULOUSE (31), de nationalité française, demeurant 13 rue Foch, Clos Beau Soleil - 31170 TOURNEFEUILLE.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

114545 Pour avis.

SCEA CHATEAU SUD

SCEA CHATEAU SUD, capital de 10.000 €, Château Sud - 31290 CESSALES, R.C.S. TOULOUSE 837 712 082. Par AGE du 31/12/2020, la gérance a été modifiée : Partant au 31/12/2020 : Philippe de LAVALETTE - Nouveau au 1/01/2021 : Nuanchawee de LAVALETTE, Château Sud - 31290 CESSALES.

113684



ALLIANCE4U

Société par actions simplifiée

au capital de 5.000 Euros

Siège social :
2 bis rue Marcel Doret, Burolines 1
31700 BLAGNAC

898 094 297 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une AGE du 28/04/2021 et d'une décision du président de la même date, il a été décidé :

— D'augmenter le capital social de 5.022.000 € pour être porté de 5.000 € à 5.027.000 € par voie d'apport en nature, puis de 644.000 € pour être porté de 5.027.000 € à 5.671.000 € par voie d'apport en numéraire. Les articles 7 "APPORT" et 8 "CAPITAL SOCIAL" des statuts a été modifié en conséquence.

— De modifier les articles 4, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24.2, 24.4, 24.5, 25.2, 25.3, 29, 30.2, 31.1, et 33 des statuts de la société.

— De nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire : la société ACTIF AUDIT sise 31 avenue Marcel Dassault - 31500 TOULOUSE, représentée par Sébastien BOUSTIE, pour une durée de 6 exercices, laquelle expirera à l'issue de l'AGOAT statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026. Ce dernier a fait savoir qu'il acceptait sa désignation et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

114439 Pour avis.

KOOP AVOCATS

116 route d'Espagne

Bâtiment Hélios 3 - 2ème étage

BAL 223 - 31100 TOULOUSE

VALORIZ FINANCE

Société par actions simplifiée

au capital de 75.000 Euros

Siège social :
4 place Louis Armand - 75012 PARIS

R.C.S. Paris 822 501 664

Additif à l'avis de publicité n° 113594 paru dans LA GAZETTE DU MIDI n°8773 du 15 au 21 mars 2021 concernant la société VALORIZ FINANCE, il y a lieu de modifier le montant du capital dans le chapeau descriptif de la société, 75.000 € en lieu et place de 37.500 €.

Il y a lieu de rajouter :

"3) L'associée unique décide de réduire le capital social par annulation de 375 actions. Le capital social réduit est ainsi ramené de 75.000 € à la somme de 37.500 €. Il est à présent divisé en 375 actions de 100 € chacune.

L'article 7 des statuts est modifié en conséquence".

114537 Pour avis.



SMILEY MUSIK

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000 Euros

Siège social : 82 route de Bayonne
31300 TOULOUSE

833 225 287 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 20/04/2021, il résulte que : Le capital a été augmenté de 10 €, pour être porté à 1.010 €, par apport en numéraire.

L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence.

ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 1.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 1.010 €.

Le siège social a été transféré 1 rue de la Louisiane, Résidence Allée des Cèdres, Appartement D95 - 31200 TOULOUSE., à compter du 20/04/2021.

L'article "SIEGE SOCIAL" des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

114407 Pour avis.



SOCIÉTÉ D'AVOCATS RAVINA-THULLIEZ-RAVINA & ASSOCIÉS

10 boulevard d'Arcole, B.P. 31532

31015 TOULOUSE CEDEX 6

DALLARD MOTORS MULTIMARQUES

Société par actions simplifiée

au capital de 50.000 Euros

Siège social :
143 avenue des Etats-Unis
31200 TOULOUSE

791 923 444 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 30 juin 2020, il a été décidé :

1) De ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société EXCO A2A TOULOUSE.

2) De ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société AUDITEURS ET COMMISSAIRES ASSOCIES - EXCO.

R.C.S. TOULOUSE.

114591 Pour avis.



SELARL ESPAGNO et Associés

Notaires associés

à MURET (Haute-Garonne)

56 avenue Jacques Douzans

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE MURET MEUNIER IMMOBILIER

Capital 100 Euros

Siège
44 route d'Eaunes - 31600 MURET

R.C.S. Toulouse n° 444 900 047

Suivant procès-verbal d'assemblée extraordinaire en date à EAUNES du 02/4/2004, enregistré au SDE TOULOUSE le 01/02/2021 Dossier 2021 00003925 Ref. 3104P61 2021N00282, les associés de la Société sus-dénommée ont procédé à une augmentation de son capital, motivant la publication des mentions suivantes :

ANCIEN CAPITAL SOCIAL : 100 €.

NOUVEAU CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

Augmentation effectuée au moyen d'un apport en numéraire de 890 € par M. David MEUNIER et d'un apport en numéraire de 10 € par M. Eric MEUNIER. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, Me ESPAGNO,

Notaire associé à signé.

114643

SAP 21

S.A.S au capital de 100 Euros

Siège social :
27 rue Antonin Bacou
31140 SAINT ALBAN

SIRET : 839 503 166 00010

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 mai 2021, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son capital social, son objet, sa durée et ses dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par Monsieur Mohamed AHYAOUI né le 2 février 1970 à Casablanca (Maroc), demeurant 27 rue Antonin Bacou - 31140 SAINT ALBAN.

Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

114417 Le président.



SOCIÉTÉ D'AVOCATS RAVINA-THULLIEZ-RAVINA & ASSOCIÉS

10 boulevard d'Arcole, B.P. 31532

31015 TOULOUSE CEDEX 6

DALLARD LOCATION

Société par actions simplifiée

au capital de 10.000 Euros

Siège social :
24 avenue Didier Daurat
ZI MONTAUDRAN - 31400 TOULOUSE

791 605 660 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 30 juin 2020, il a été décidé :

1) De ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société EXCO A2A TOULOUSE.

2) De ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société AUDITEURS ET COMMISSAIRES ASSOCIES - EXCO.

R.C.S. TOULOUSE.

114592 Pour avis.

LES EDITIONS DE LA GAZETTE

Société à responsabilité limitée

au capital de 200.000 Euros

Siège social :
48 allées Jean Jaurès
31000 TOULOUSE

R.C.S. Toulouse B 560 800 385

Suivant délibération en date du 30 avril 2021, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Serban ICLANZAN de son mandat de gérant de la société, et a décidé de nommer Monsieur Michel GUYOMARD, demeurant 3 rue des Prêcheurs - 75001 PARIS, gérant de la société, à compter du 30 avril 2021, et ce sans limitation de durée.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

114644

POWER NUTRITION

Société par actions simplifiée

au capital de 10.000,00 Euros

Siège social :
23 bis rue Aristide Berges
31270 CUGNAUX

819 983 222 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 19/04/2021 :

— Sébastien MUTTE, lieudit En Roucou Bas - 81500 SAINT AGNAN, a été nommé président à compter du 19/04/2021, en remplacement de :

Alexandre LUMINATI, 13 rue des violettes - 31140 FONBEAUZARD, démissionnaire ;

— Alain MUTTE, 4 chemin du Hallier - 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS, a été nommé directeur général à compter du 19/04/2021, en remplacement de :

Jenny ANDRES, 13 rue des violettes - 31140 FONBEAUZARD,

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

SAS 2A STONE

Capital : 500 €uros
Siège social
198 route de Launaguet
31200 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse n° 887 994 937

Par décision du 5 mai 2021 l'associé unique a modifié l'objet social comme suit La société a pour objet en France et à l'étranger : L'activité en France et à l'étranger d'agent commercial, d'intermédiaire de commerce et, de représentation commerciale ainsi que le négoce de tous biens, objets, articles, produits, matériaux destinés à être utilisés dans le secteur de la construction. La fourniture de tous services en lien avec la commercialisation biens, objets, articles, produits, matériaux destinés à être utilisés dans le secteur de la construction La réalisation de prestations de nettoyage et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement de la société.

Modification des statuts en conséquence.
114638

ABS CONSEIL

Cabinet d'expertise comptable
149 La Pyrénéenne
Immeuble INNOPOLIS - Bâtiment A
31670 LABEGE

FELIX

FELIX, SAS au capital de 1.000 €, siège social : 374 avenue de Fronzon - 31200 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 890 023 906.

Aux termes d'une délibération en date du 26/04/2021, l'AGE des associés de la SAS FELIX a décidé de transférer le siège social du 374 avenue de Fronzon - 31200 TOULOUSE, au Lieudit Lenclais - 31540 SAINT FELIX LAURAGAIS, à compter du 26/04/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
114604

PWN HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 €uros
Siège social :
23 bis rue Aristide Bergès
31270 CUGNAUX
877 744 656 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 19/04/2021 :

— Sébastien MUTTE, lieudit En Roucou Bas - 81500 SAINT AGNAN, a été nommé président à compter du 19/04/2021, en remplacement de : Alexandre LUMINATI, 13 rue des violettes - 31140 FONBEAUZARD, démissionnaire ;

— Alain MUTTE, 4 chemin de Hallier - 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS, a été nommé directeur général à compter du 19/04/2021, en remplacement de : Jenny ANDRES, 13 rue des violettes - 31140 FONBEAUZARD, démissionnaire.
114558

BANQUE POPULAIRE OCCITANE

Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable
33/43 avenue Georges Pompidou
31130 BALMA
R.C.S. Toulouse 560 801 300

L'assemblée générale du 28 avril 2021 a pris acte de la fin de mandat d'administrateur et de vice-président du Conseil d'Administration de M. André SAMIER et de la fin de mandat d'administrateur de M. Jacques CARAYON.

L'assemblée générale du 28 avril 2021 a pris acte de la fin de mandat du commissaire aux comptes suppléant M. Jean-Baptiste DESCHRYVER.
114610 Pour avis.

TOULOUSEMEDEXPERT

Société civile de moyens au capital de 1.000,00 €uros
Siège social :
116 route d'Espagne BAL 326
31100 TOULOUSE
808 903 876 R.C.S. Toulouse

D'un procès-verbal d'assemblée générale du 29 avril 2021, il résulte que : Madame GIACOMETTI Corine, demeurant 1 rue Dominique de Pérignon - TOULOUSE (Haute Garonne), est nommée en qualité de nouvelle gérante, pour une durée indéterminée, à compter du 1er mai 2021.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis :
114582 Le représentant légal.

SCI DU GRAND PARC

Société civile immobilière au capital de 79.655 €uros
Siège social :
44 allée de Barcelone
31000 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 776 906 257

Publicité rectificative à l'annonce n° 8779 parue en date du 26/04/2021 :

Le 8 avril 2021, l'assemblée générale ordinaire a pris acte de la démission de Monsieur Anthony WILLIAMS de son mandat d'administrateur (gérant) de la société.

Il fallait comprendre cogérantes à la place de coadministratrices.
Dépôt légal au R.C.S. de TOULOUSE.
114553 Pour avis : Les cogérantes.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA MAYNERAIE

Société à civile immobilière au capital de 50.308,18 €uros
Siège social :
34 chemin d'Aussonne
31700 BLAGNAC
R.C.S. Toulouse 776 908 469

Par décision unanime du 15/02/2021, les associés ont décidé de transférer le siège social du 34 chemin d'Aussonne - 31700 BLAGNAC au 28 boulevard de Gascogne - 31110 SAINT MAMET, à compter du 15/02/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
114209 Pour avis : La gérance.

S.E.L.A.R.L. BOTTIAU

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Chirurgiens Dentistes au capital de 8.000 €uros
Siège social :
15 avenue de l'Isle
31800 SAINT GAUDENS
R.C.S. Toulouse 493 007 322 00016

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2018, les associés ont décidé de nommer en qualité de co-gérant la société SPFPL HOLDING BOTTIAU, immatriculée sous le numéro SIREN 844 790 568 sise 15 avenue de l'Isle - 31800 SAINT GAUDENS pour une durée indéterminée à compter du 1er juillet 2018.
114572 Pour avis : Le gérant.

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA NEBOUE

SAS au capital de 1.421.900 €uros
Siège social :
31000 TOULOUSE
16 bis allée Forain François Verdier
600 801 609 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une AGE du 18/09/20 et des décisions du président du 21/12/2020, il a été décidé de réduire le capital social pour le ramener à 269.900 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de TOULOUSE.
114622

SUPER

SARL au capital de 15.000 €uros
Siège social :
31000 TOULOUSE
10 rue Croix Baragnon
538 802 463 R.C.S. Toulouse

Par décision de l'associé unique le 24/04/2021, il a été décidé de transférer le siège social au Péniche Tool'House face au 22 boulevard Griffoul Dorval - 31400 TOULOUSE.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de TOULOUSE.
114556

EARL LES BOUZIGUES

EARL LES BOUZIGUES. Capital de 8000€. 9B Les Bouzigues, 31480 PELLEPORT. RCS TOULOUSE 798 109 799. Par AGE du 31/12/2020 à effet de ce jour, il a été porté différentes modifications: SIEGE: ancien: 9B Les Bouzigues, 31480 PELLEPORT - nouveau: 2920 route de Guinot, 31330 MERVILLE. GERANCE : partant : Tanguy ROUCOLLE - nouveau : Axel TRAN-VAN, 2920 route de Guinot, 31330 MERVILLE.
114020

RK construction

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 7 Allée Antonin Artaud
31120 PORTET SUR GARONNE
RCS TOULOUSE 535 301 626

Par décision unanime du 12/04/2021, les associés ont transféré le siège social du 7 Allée Antonin Artaud 31120 PORTET SUR GARONNE au 8 bis Route de Saint-Ybars 31190 MAURESSAC à compter du 01/05/2021, et modifié les statuts.
114125 Pour avis : la Gérance.

LYMO PATRIMOINE

Forme : SARL
Capital social : 30 000 €uros
Siège social :
1 rue Gabriel Péri - 31000 TOULOUSE
Numéro SIREN 833 202
047 R.C.S. Toulouse

Par décision de l'Associé unique en date du 29 avril 2021, il a été pris acte d'étendre l'objet social de la société, à compter du 29 avril 2021, à la transaction sur immeubles et fonds de commerce.

L'Article 2 du Titre I des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
114493

BRIO

SAS au capital de 15.001 €uros
Siège social :
31000 TOULOUSE
10 rue Croix Baragnon
495 377 905 R.C.S. Toulouse

Par décision du président le 24/04/2021, il a été décidé de transférer le siège social au Péniche Tool'House face 22 boulevard Griffoul Dorval - 31400 TOULOUSE.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de TOULOUSE.
114557

DSA MIDI-PYRENEES

SAS au capital de 2.072.650,00 €uros
10 rue Jean Damoyssel
31000 TOULOUSE
529 588 626 R.C.S. Toulouse

Monsieur Bruno SOARES DE ALMEIDA, demeurant 19 chemin des Lamberts - 13013 MARSEILLE, a été nommé directeur général pour une durée indéterminée suivant décision du 28 avril 2021. L'inscription est requise au R.C.S. de TOULOUSE.
114570

AGROTEST FRANCE

SARL au capital de 16.000 €uros
Siège social :
17 avenue Marie Curie - 31250 REVEL
384 058 954 R.C.S. Toulouse

Aux termes des décisions du Président en date du 30/04/2021, il a été décidé de réduire le capital social pour le ramener à 12.800 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de TOULOUSE.
114576

SCI NEGOMI

Société civile immobilière au capital de 30.000 €uros
Siège social :
2 rue Jean Moulin
31830 PLAISANCE DU TOUCH
Transféré 17 rue D'Anjou
31830 PLAISANCE DU TOUCH
483 069 662 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 3 mai 2021 à effet du même jour, la gérante de la société SCI NEGOMI a décidé de transférer le siège social du 2 rue Jean Moulin - 31830 PLAISANCE DU TOUCH, au 17 rue d'Anjou - 31830 PLAISANCE DU TOUCH, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
114532 Pour avis : La gérante.

SECRET DES SENS

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €uros
Siège social :
23 rue Antoine Parmentier
31130 BALMA
493 357 701 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 15 avril 2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 23 rue Antoine Parmentier - 31130 BALMA, au 14 avenue de Toulouse - 31130 BALMA à compter du 27/04/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
114600 Pour avis : La gérance.

BANQUE POPULAIRE OCCITANE

Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable
33/43 avenue Georges Pompidou
31130 BALMA
R.C.S. Toulouse 560 801 300

Le Conseil d'Administration du 28 avril 2021 a nommé M. Bernard GATIMEL, demeurant Domaine de Balestat - 82600 AUCAMVILLE en qualité de vice-président en remplacement de M. André SAMIER.
114611 Pour avis.

GROUPE EXPERTISE & CONCEPT

SAS au capital de 27.081.700 €uros
Siège social :
10 rue du Cassé - 31240 SAINT JEAN
844 787 861 R.C.S. Toulouse

Aux termes de la consultation écrite du Président en date du 30/04/2021, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 27.425.900 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de TOULOUSE.
114648

SCI LIGAR

SCI LIGAR, sir. 842 539 447, capital social 1.000 €, objet : Location immobilière, durée : 99 ans additif à l'annonce du 5/4/2021 - 113862 n° 8776 publiant le transfert du siège social du 14 rue Marcel Rivière à MONTAUBAN 82 au 9 av du Relais à CAUJAC 31 à compter du 25/03 /2021 décision de l'AG du 24 mars 2021. Formalités auprès du R.C.S. TOULOUSE.
114612 Pour insertion, le gérant.

SCI EPR

Au capital de 100 €uros
10, rue du Lavoir - 31480 CADOURS
R.C.S. Toulouse 843 092 610

L'assemblée générale du 2 janvier 2021, a décidé une augmentation du capital social de 85.142 € par apport d'un bien immobilier, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 100 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 85.242 €.

L'article 7 (capital social) des statuts a été modifié en conséquence.
114616 Pour avis : La gérance.

IDEAL PIECES

Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €uros
Siège social :
109 bis rue de Negreneys
31200 TOULOUSE
424 072 197 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2021, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mr Claude SAMALENS de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur François SUDRE, demeurant 8 rue d'Albaret - 31200 TOULOUSE à compter du 1^{er} avril 2021.
114629

PROFLUIDE

Société par actions simplifiées au capital de 3.000 €uros
Siège :
13 bis avenue Léonard de Vinci
31880 LA SALVETAT SAINT GILLES
R.C.S. Toulouse (31) n° 824 211 890

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale du 4 mars 2021, il résulte que : Monsieur Stéphane DEVIDAL domicilié au 6 Parc du Colombier - 81710 SAIX a été nommé gérant à compter du 10 mars 2021 en remplacement de : Monsieur Christophe SORIANO démissionnaire et domicilié 15 boulevard de la République - 47160 DAMAZAN.
114631

ITEPSPORT

Avis rectificatif à l'annonce n°8780 du 03/05/2021 :
Il s'agit de lire que le siège de la société L-EVENT-SPORT est : 104 rue de la Hire - 31150 GAGNAC SUR GARONNE.
114642

JBSR

Par décisions du 26 avril 2021, l'associée unique de la société à responsabilité unipersonnelle JBSR, SARL au capital de 10.000,00 € dont le siège social est 24 boulevard Bonrepos, BAL 10, Etage 5, Appartement 175 - 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 823 282 512, a décidé du transfert du siège social de la société au 4 rue Emmanuel Alauzet - 12400 SAINT AFFRIQUE à compter du 26/04/2021 et de la modification des Statuts en son article 4.
114645

MOTUS

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social :
31400 TOULOUSE - Péiche
Tool'House face au 22 Boulevard
Griffoul
752 920 892 R.C.S. Toulouse

Par décision de l'associé unique le 15/04/2021, il a été décidé de nommer en qualité de :

— président Mme Eléonore GLOVANOFF, demeurant 10 rue Croix Baragnon - 31000 TOULOUSE, en remplacement de M. Emmanuel QUERITET ;

— directeur général M. Ludovic NICOLLE, demeurant 10 rue Croix Baragnon - 31000 TOULOUSE, en remplacement de Mme Tania PIQUIONNET.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de TOULOUSE.
114650

DISSOLUTION

DE SOCIETE

GT Business & IT Consulting

Société par actions simplifiée unipersonnelle en liquidation au capital de 5.000 €uros
Siège social :
111 Rue des Troenes Bat Renoir
Appart 25 31200 TOULOUSE
842 751 760 R.C.S. Toulouse

Par décision du 20/04/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20/04/2021 et sa mise en liquidation. A été nommée Liquidateur monsieur Guillaume TONNELE demeurant 111 Rue des Troenes- Bat Renoir Appart 25 - 31200 TOULOUSE., avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 111 Rue des Troenes- Bat Renoir Appart 25 - 31200 TOULOUSE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au R.C.S. : TOULOUSE.
114283

SCM DES DOCTEURS VIGNEAU

Société civile de moyens au capital de 1.500 €uros
Siège social :

5 rue René Leduc - 31500 TOULOUSE
R.C.S. de Toulouse 451 300 271

Additif à l'annonce parue sous le n°L210002689 dans l'édition du 26/04/2021 en page 15.

Il fallait ajouter : Monsieur VIGNEAU Claude, demeurant 28 chemin de Montredon - 31240 L'UNION est également nommé liquidateur.
114617

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SAS JL DUVAL PISCINE

SAS JL DUVAL PISCINE, capital de 1.000 €, 13 b allée Alsace Lorraine - 31330 GRENADE, R.C.S. TOULOUSE 828 820 431. Par décision du 30/12/2020, l'associé unique a approuvé et clôturé les comptes définitifs de liquidation du 30/09/2020, donne quitus et décharge le liquidateur le 30/12/2020. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE. 113626L liquidateur : Jean-Luc DUVAL.

BARDINA

Société à responsabilité limitée
Capital social 1.000 €uros
39 chemin Virebent
31200 TOULOUSE
877 697 235 R.C.S. Toulouse

Suivant décisions en date du 29/04/2021 à TOULOUSE, l'associé unique a arrêté le compte définitif de liquidation qu'il a établi en sa qualité de liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.
114521

**UNE INFORMATION
CONNUE À TEMPS
REMBOURSERA LARGEMENT
VOTRE ABONNEMENT**

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne / Tarn-et-Garonne

SARL MAYA

COIFFURE

capital : 7.622 Euros
Siège social :
21 avenue de la Gloire
31500 TOULOUSE
SIREN : 399 735 570

Avis de clôture de liquidation :
Parution n° 8775 du 29/03/21 :
Date de clôture de liquidation : il faut lire : 15/03/2021.

Pour avis et mention :
Le liquidateur.

114543

AVIS

ADMINISTRATIF

PREFET DU TARN

Avis au public

Plan particulier d'intervention de la société BRENNTAG à Saint-Sulpice-la-Pointe

Par arrêté préfectoral du 30 mars 2021, le plan particulier d'intervention de la société BRENNTAG située à Saint-Sulpice-la-Pointe est approuvé.

Les dispositions du plan s'appliquent sur le territoire des communes de Saint-Sulpice-la-Pointe, Mézens, Coufoulex, Rabastens et Buzet-sur-Tarn.

Conformément aux dispositions des articles R741-30 et R741-31 du code de la sécurité intérieure, ce document peut être consulté :

— à la préfecture du Tarn (Cabinet – Service interministériel de défense et de protection civiles), située place de la préfecture à Albi, après dépôt d'une demande écrite ;

— dans les mairies des communes concernées.

114126

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



SELARL POURCIEL & ASSOCIES

Notaires associés
Parc de la Tuilerie
Route de Narbonne
31810 VENERQUE

EPOUX BUTH

Changement de régime matrimonial - Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Nicolas BRIOLE Notaire associé à VENERQUE (Haute-Garonne), 3 rue de la Charlette, Parc de la Tuilerie (office notarial n° 31032), le 14 avril 2021, Monsieur Denis BUTH, restaurateur, et Madame Lina LIM, cuisinière, son épouse demeurant ensemble à VERNET (31810), 325 rue des Vieilles Vignes, initialement mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PARIS (20ème arrondissement), le 31 janvier 2005 ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Nicolas BRIOLE notaire associé à VENERQUE (Haute-Garonne) où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

114535

Pour avis.



SELARL POURCIEL & ASSOCIES

Notaires associés
Parc de la Tuilerie
Route de Narbonne
31810 VENERQUE

EPOUX DI PIAZZA

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Nicolas BRIOLE, notaire à VENERQUE (31810) office notarial n° 31032, le 12 FEVRIER 2021, Monsieur Anthony DI PIAZZA et Madame Célia Cassandre Marie-Françoise CRUPEL, son épouse demeurant ensemble à CINTEGABELLE (31550), 340 chemin de l'Horto, mariés initialement sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie d'AURAGNE (Haute-Garonne) le 1er septembre 2018, usant de la faculté offerte par l'article 1379 du code civil, ont décidé d'adopter le régime de la SEPARATION DE BIENS.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Nicolas BRIOLE où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire de TOULOUSE.

Pour avis et mention :
Me BRIOLE.

114651

TRIBUNAL JUDICIAIRE

Jugement en date du 5 Mai 2021 du tribunal judiciaire de Toulouse ouvrant les opérations de la liquidation judiciaire de la

S.A.R.L. A-C & ASSOCIES
dont le siège social est sis LOT N° 4 - 5 IMPASSE BOUDEVILLE - 31100 TOULOUSE
(DOSSIER : N° RG 21/00845 - N° Portalis DBX4-W-B7F-PY31)

Liquidateur judiciaire : Me Olivier BENOIT SELARL BENOIT & ASSOCIES, demeurant 17 RUE DE METZ - 31000 TOULOUSE.
114583 Le Greffier.

Jugement en date du 5 Mai 2021 du tribunal judiciaire de Toulouse ouvrant la procédure de redressement judiciaire de

Marie José DOUSSAT
demeurant 27 GRANDE RUE - 31310 LATRAPE
(DOSSIER : N° RG 21/01174 - N° Portalis DBX4-W-B7F-P2MK)

Représentant des créanciers : Me Alix BRENAC SELAS EGIDE, demeurant PLACE DU PILAT - 31800 SAINT GAUDENS.
114584 Le Greffier.

Jugement en date du 5 mai 2021 du tribunal judiciaire de Toulouse ouvrant les opérations de la liquidation judiciaire de

S.C.I. SESASY
dont le siège social est sis 26 rue du Foyer Toulousain - 31300 TOULOUSE
(DOSSIER : N° RG 21/00820 - N° Portalis DBX4-W-B7F-PYUR)

Liquidateur judiciaire : Me Béatrice AMIZET SELARL BENOIT & ASSOCIES, demeurant 17 RUE DE METZ - 31000 TOULOUSE.
114585 Le Greffier.

Jugement en date du 28 Avril 2021 du tribunal judiciaire de Toulouse ouvrant la liquidation judiciaire après résolution du plan de redressement de

Eric VIDAL
kinésithérapeute, demeurant 12 BIS RUE DU SCULPTEUR ABBAL - 31390 CARBONNE
(DOSSIER : N° RG 20/00303 - N° Portalis DBX4-W-B7E-O3WM)

Liquidateur judiciaire : Me Olivier BENOIT SELARL BENOIT & ASSOCIES, demeurant 17 RUE DE METZ - 31000 TOULOUSE.
114641 Le Greffier.

AVIS DIVERS

SELARL LALANNE-CAMMAN - DAVEZE - DESPEYROUX-JOLIVET - GBAULT
Notaires Associés
31 bis rue de Metz
31000 TOULOUSE

MME SANDRINE LESCOUTE

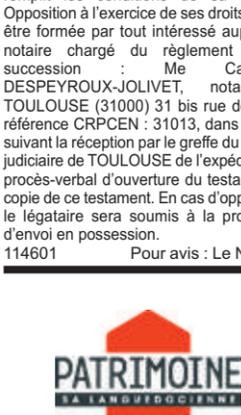
Avis de saisine de legataire universel - Délai d'opposition avis de saisine de legataire universel - Délai d'opposition article 1007 du code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 novembre 2019, Mme Sandrine Emma Marie LESCOUTE, en son vivant aide-soignante, demeurant à TOULOUSE (31100), 10 avenue Maurice Magre. Née à GUEBOLLER (68500), le 19 octobre 1966. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Décédée à TOULOUSE (31100) (FRANCE) en son domicile, le 23 mars 2021. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Catherine DESPEYROUX-JOLIVET, Notaire Associé soussigné de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Sophie LALANNECAMMAN, Cécile DAVEZE, Catherine DESPEYROUX-JOLIVET et Laurent GIBAUT, notaires, associés d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, titulaire d'un Office Notarial", sis à TOULOUSE (Haute-Garonne), 31 bis, rue de Metz, le 4 mai 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession :

Me Catherine DESPEYROUX-JOLIVET, notaire à TOULOUSE (31000) 31 bis rue de Metz, référence CRPCEN : 31013, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TOULOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

114601 Pour avis : Le Notaire.



PATRIMOINE SA Languedocienne

Vente de logements sociaux vacants dans le respect de l'ordre de priorité conformément aux articles L443-11 et R443-12 du CCH ; PATRIMOINE SA Languedocienne informe que les logements suivants sont mis en vente.

LOGEMENTS - Type - Surface Habitable - DPE - Prix de Vente
— 51 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE, Apt n°14 - 1er étage - cave - chauff coll copro 136 lots+acc - chges 1408€/an - TFPBOM 846€/an - T3 - 54 m² - D - 110.000 € ;

— 51 route de Blagnac 31200 TOULOUSE Apt n°22 - 2e étage - cave - chauff coll copro 136 lots+acc - chges 1399€/an - TFPBOM 749€/an - T3 - 44 m² - D - 99.000 € ;

— 22 rue des Arbustes 31500 TOULOUSE, Apt n°33 - 3e étage - cellier - chauff ind gaz - Copro 56 lots+acc - chges 970€/an env TFPOM 931€/an - T3 - 61 m² - D - 135.000 €.

Pour les locataires de PATRIMOINE sa, ces logements seront destinés à leur résidence principale.

Visites et renseignements : 0684839977 ; les offres sont consultables sur le site www.sa-patrimoine.com

Les remises des offres d'achat se font par écrit avant le 10 juin 2021 à l'adresse : PATRIMOINE SA Languedocienne - Agence Commerciale, 5 place de la Pergola, CS 77711 - 31077 TOULOUSE CEDEX 4 ou par e-mail sur Contact.vente-hlm@sa-patrimoine.com

114623

Tarn et Garonne

GERANCE

FIN DE GERANCE

FMDOC & ASSOCIÉS

GABINET D'AVOCATS

SELARL FERES-MASSOL - DORE-ONROZAT - COMBEDAZOU

546 boulevard Hubert Gouze
BP 70381 - 82003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. : 05.63.63.36.79 - Fax. : 05.63.93.59.58
Courriel : contact@fmdoc.fr

G'STYLE COIFFURE

Résiliation de bail

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Montauban du 14 avril 2021, le bail consenti par Bernard PAVAN, 242 Chemin de Coufignal 82000 MONTAUBAN à la société "SASU G' STYLE COIFFURE" dont le siège social 3820 Route de St NAUPHARY 82000 MONTAUBAN et portant sur des locaux sis 3820 Route de Saint-Nauphary 82000 Montauban, dans lesquels ledit preneur exploitait un fonds de commerce de coiffure connu sous le nom de G'STYLE COIFFURE, a été résilié à compter du 1er février 2021.

Les oppositions seront reçues chez Madame Géraldine VINCENT, née DARASSE demeurant 785 route de St Martial 82000 MONTAUBAN où domicile a été élu à cet effet dans les 10 jours de la dernière des publications légales.

114542

Pour avis.

CONSTITUTION

DE SOCIETE

GO EXPERT EASE

Aux termes d'un ASSP en date à MONTAUBAN du 29/04/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SASU.

Dénomination : GO EXPERT EASE. Siège social : 53 avenue Gambetta, 82000 MONTAUBAN. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1.000 €. Objet : Expertises agricoles, foncières, immobilières et environnementales ; Conseils aux entreprises et aux exploitations agricoles ; Evaluation de biens mobiliers et immobiliers, de sociétés et de matériels ; Gestion de projet sur les exploitations agricoles ; Conseils et accompagnement en marketing, merchandising, management, communication, achats, techniques, environnement ; Organisation et animation d'événements, animations commerciales et oenologiques, développement commercial. Droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée d'un an à compter de l'immatriculation de la Société au RCS ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.

Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Mme Corinne GOMBAO, demeurant Domaine de Guilhem, 265 chemin de la Mancenque, Villa 10 - 82600 VERDUN SUR GARONNE.

La Société sera immatriculée au RCS de MONTAUBAN.

114640 Pour avis.



Lionel PUECH-COUTOULY

Avocat à la Cour
43 rue Riquet - 31000 TOULOUSE

SCI DALENC

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 14/04/2021, il a été constitué la société suivante :

DENOMINATION SOCIALE : "SCI DALENC".

FORME : Société civile immobilière.

OBJET : Toutes opérations d'achat, de vente, de construction, de gestion, d'exploitation par bail ou location portant sur des immeubles de toute nature, ou sur des actions ou parts sociales de sociétés immobilières, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières.

SIEGE SOCIAL : Le Village - 82330 VAREN.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 500 € divisé en 100 parts.

AGREMENT : Toute cession sauf entre associés.

GERANT : M. Laurent DALENC, demeurant 891 rue de Purnelle, Lieu dit Gournié - 81170 MILHARS.

R.C.S. MONTAUBAN.

Pour avis :
Le gérant.

114489

Jou.ma.na

Avis de constitution

FORME : SAS.

DENOMINATION : Jou.ma.na.

SIEGE : 48 chemin de La Vidalle, Lotissement B1 - 82700 FINHAN.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MONTAUBAN.

CAPITAL : 500 €.

OBJET : Achat et vente de tous produits non réglementés, prestations d'affiliation, partenariats, promotions et d'intermédiation, activités d'agence de communication, activité de conseil en communication, activités d'agence de publicité, coaching de professionnels et particuliers tous secteurs d'activités.

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRESIDENTE : Najat FATHALLAH, demeurant 48 chemin de La Vidalle - 82700 FINHAN.
114013

OCCITAN TP

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SAINT GEORGES en date du 03/05/2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : OCCITAN TP.

SIEGE SOCIAL : Lieudit Les Combals - SAINT GEORGES (Tarn et Garonne).

OBJET : Terrassement, Assainissement, tous travaux de bâtiment en général, multiservices.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 8.000 €.

GERANCE : Monsieur Arnaud SAGOT, demeurant Lieudit Les Combals - SAINT GEORGES (Tarn et Garonne).

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

114639 Pour avis : Le gérant.

Olivier FOUBET Conseil

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRESSOLS du 5 mai 2021, il a été constitué une Société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Olivier FOUBET Conseil.

SIEGE : 580C chemin de Cauty - 82710 BRESSOLS.

DUREE : quatre-vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 2.000 €.

OBJET : Activités de conseil, réalisation de prestations de consultant, assistance opérationnelle, formation auprès de toutes entreprises et collectivités. Vente d'articles funéraires.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Olivier FOUBET, demeurant 580 C chemin de Cauty - 82710 BRESSOLS.

La société sera immatriculée au R.C.S. de MONTAUBAN.
114619

MC LAVAGE

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à PUJAUDRAN en date du 04/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : MC LAVAGE.

SIEGE SOCIAL : 2 rue Bernard Palissy ? 82000 MONTAUBAN.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

— l'exploitation de station d'entretien et de lavage de véhicules ;

— l'exploitation de laverie

— l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 5.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toutes les cessions d'actions seront soumises à l'agrément des associés à l'exception des cessions entre associés.

PRESIDENT : Monsieur Morgan LEFEBVRE né le 8 février 1998 à MONTAUBAN (82), demeurant 18 rue de l'hôtel de ville - 82000 MONTAUBAN.

DIRECTEUR GENERAL : Madame Camille BEFFERAL, né le 21 décembre 1998 à TOULOUSE (31), demeurant 18 rue de l'hôtel de ville - 82000 MONTAUBAN.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

114609 Pour avis : Le président.

Abonnements :

e-mail :

abonnement.gazm[@forumeco.com](http://forumeco.com)

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Tarn-et-Garonne

ZOSCAR

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SAINT ANTONIN NOBLE VAL en date du 15 mars 2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ZOSCAR.
SIEGE SOCIAL : 1 route de Marsac - SAINT ANTONIN NOBLE VAL (Tarn et Garonne).

OBJET : Acquisition, location et gestion immobilière.

DUREE : 50 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 500 €.

GERANCE : Renaud GAIGHER, demeurant route de Marsac - SAINT ANTONIN NOBLE VAL (Tarn et Garonne).

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.
114547 Pour avis : Le gérant.

FUSION

SARL CONTE

Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 Euros
Porté à 12.089,2057 Euros
Par l'effet de la fusion visée ci-après

Siège social :
Le Bartas - 82160 CAYLUS
R.C.S. 394 777 619
R.C.S. Montauban-82000

Avis de fusion et d'augmentation de capital

Aux termes d'une décision en date du 19/04/2021, l'associé unique de la société SARL

CONTE a :

— Approuvé le projet de fusion établi par acte sous signature privée en date du 24/02/2021, aux termes duquel la société L.C.V.M., société à

responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège social est à Le Bartas - 82160 CAYLUS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 488 839 341 R.C.S. MONTAUBAN, a fait apport, à titre de fusion, à la société SARL

CONTE de la totalité de son actif évalué 62.935,45 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 4.954,26 €, la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 57.981,19 € ;

— Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 4.466,76 € pour le porter de 7.622,45 € à 12.089,21 €, par la création de 293 parts nouvelles de 15,2449 € chacune, entièrement libérées, et attribuées à l'associé unique de la société L.C.V.M. à raison de 293 parts de la société SARL CONTE contre 10 parts de la société L.C.V.M.

La prime de fusion s'élève globalement à 53.514,43 €.

La fusion est devenue définitive le 1^{er} avril 2020 ainsi qu'il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société L.C.V.M. en date du 19/04/2021 et du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société SARL CONTE en date du 19/04/2021, la L.C.V.M. se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion.

La fusion a un effet rétroactif au 01/04/2020, d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société L.C.V.M. depuis le 01/04/2020 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société SARL CONTE et considérées comme accomplies par la société SARL CONTE depuis le 01/04/2020.

L'objet social de la SARL CONTE est également modifié. Il s'étend aux activités de de coiffure, soins

esthétiques et hygiéniques de la chevelure, shampoing, coupe, défrisage, traitement du cuir chevelu, la couleur, conseil et vente de produits.

Les articles 5 et 9 des statuts relatifs à l'objet, au capital social et aux parts sociales ont été modifiés, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 5 - OBJET ANCIENNE MENTION :

La société a pour objet : La société a pour objet : l'exploitation d'un fonds de commerce de carrosserie, mécanique autos, agricole, poids lourds, achat-vente de véhicules et matériels divers, transport public routier de personnes effectué avec un seul véhicule à titre accessoire d'une activité principale autre que le transport public routier de personnes.

NOUVELLE MENTION : La société a pour objet :

— L'exploitation d'un fonds de commerce de carrosserie, mécanique autos, agricole, poids lourds, achat-vente de véhicules et matériels divers, transport public routier de personnes effectué avec un seul véhicule à titre accessoire d'une activité principale autre que le transport public routier de personnes ;

— La coiffure, les soins esthétiques et hygiéniques de la chevelure, le shampoing, la coupe, le défrisage, le traitement du cuir chevelu, la couleur, le conseil et la vente de produits.

ARTICLE 9 - CAPITAL SOCIAL ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à sept mille six cent vingt-deux virgule quarante-cinq (7.622,45 €).

Il est divisé en 500 parts de 15,2449 € chacune, entièrement libérées.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à douze mille quatre-vingt-neuf Euros et vingt et un centimes (12.089,21 €).

Il est divisé en 793 parts de 15,2449 € chacune, entièrement libérées.

Le reste de l'article demeure inchangé.

114565 Pour avis : La gérance.

PROJET DE FUSION

PROJET DE FUSION ENTRE L.C.V.M.

Société à responsabilité limitée Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Le Bartas - 82160 CAYLUS
488 839 341 R.C.S. Montauban

ET

SARL CONTE

Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
Le Bartas - 82160 CAYLUS
394 777 619 R.C.S. Montauban-82000

Avis de projet de fusion

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CAYLUS du 24/02/2021,

La société L.C.V.M., société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège social est Le Bartas - 82160 CAYLUS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 488 839 341 R.C.S. MONTAUBAN, et la société SARL CONTE, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est Le Bartas - 82160 CAYLUS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 394 777 619 R.C.S. MONTAUBAN-82000, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société L.C.V.M. par la société SARL CONTE.

La L.C.V.M. feraît apport à la société SARL CONTE de la totalité de son actif, soit 62.935,45 €, à charge de la totalité de son passif, soit 4.954,26 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 57.981,19 €.

En rémunération de cet apport net, 293 parts nouvelles de 15,2449 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société SARL CONTE à titre d'augmentation de son capital social de 4.466,76 €.

La prime de fusion s'élèverait globalement à 53.514,43 €.

Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 293 parts de la société SARL CONTE pour 10 parts de la société L.C.V.M.

La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés.

La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er avril 2020, d'un point de vue comptable et fiscal.

Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société L.C.V.M. depuis le 1er avril 2020 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société SARL CONTE.

La société L.C.V.M. sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion.

Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent.

Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN au nom des deux sociétés.

114564 Pour avis.

CLOTURE

DE LIQUIDATION

GREEN ECOSPHERE

Société par actions simplifiée (à associé unique) au capital de 5.000,00 Euros

Siège social :
989 chemin des Dantous
82100 CASTELSARRASIN

Siège de liquidation :
989 chemin des Dantous
82100 CASTELSARRASIN
531 132 264 RCS Montauban

Aux termes d'une décision en date du 03/05/2021, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN, en annexe au R.C.S.
114533 Pour avis : Le liquidateur.

SARL CAUMONT CONFORT

Capital de 7.622,45 Euros
Siège de la liquidation
1251 chemin de la rivière
82210 SAINT NICOLAS DE LA GRAVE
399 780 733 R.C.S. Montauban

Avis de clôture de liquidation

Par AGE du 31 mars 2021 a été approuvé la clôture de liquidation à cette date.

Liquidateur : M. DUSO Anthony demeurant au « 1251 chemin de la rivière » - 82210 SAINT NICOLAS DE LA GRAVE.

Siège de la liquidation : 1251 chemin de la Rivière - 82210 SAINT NICOLAS DE LA GRAVE.

Dépôt des actes, pièces et comptes définitifs de liquidation : R.C.S. de MONTAUBAN.
113749 Le liquidateur.

ALLIANCE ET STRATEGIE D'ENTREPRISES

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 8.000 Euros

Siège social :
34 rue Moissagaise
82300 CAUSSADE (Tarn et Garonne)
828 554 170 R.C.S. Montauban

L'assemblée générale par une décision en date du 30 avril 2021, après avoir entendu le rapport de Bernard ANTONUCCI, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de MONTAUBAN.
114649 Pour avis : Le liquidateur.

MODIFICATION

DE STATUTS

HOLDING BLOQUEL SAS

Capital 10.000 Euros
Siège social :
ZI SAINT MICHEL, 82200 MOISSAC
750 980 799 RCS MONTAUBAN

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2020, il résulte que les mandats de la société COREX-SUD, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société SOCAUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
113913 Pour avis : Le président.

FD EXPERTISE COMPTABLE

FD EXPERTISE COMPTABLE, EURL au capital de 100.000 €, siège social : 14 rue de Versailles - 82300 CAUSSADE, 833 497 365 R.C.S. de MONTAUBAN. L'AGE du 26/04/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 46 boulevard Léonce Granié - 82300 CAUSSADE, à compter du 26/04/2021. Mention au R.C.S. de MONTAUBAN.
114487

DISTRICHAMPIE

Société à responsabilité limitée au capital de 60.000 Euros
porté à 204.000 Euros
Siège social :
52 avenue Charles de Gaulle
82000 MONTAUBAN
798 160 636 R.C.S. Montauban

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 30 avril 2021 a décidé d'augmenter le capital social de 144.000 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à soixante mille (60.000 €).
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à deux cent quatre mille Euros (204.000 €).
114529 Pour avis : La gérance.

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

EPOUX MERIGUET

Insertion - Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Julien LACOMBE, à SEPTFONDS (Tarn-et-Garonne), 15 Cours Sadi-Carnot, CRPCEN 82009, le 12 avril 2021, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE : Monsieur Daniel Jean-Marie MERIGUET, retraité, demeurant à SEPTFONDS (82240), 3 place de la Foire Basse et Madame Christiane Marie Jeanne SEVEGRAND, retraitée, son épouse, demeurant à SEPTFONDS (82240), 3 place de la Foire basse.

Monsieur est né à CAUSSADE (82300) le 25 septembre 1954 ; Madame est née à SEPTFONDS (82240) le 28 avril 1955.

Mariés à la Mairie de SEPTFONDS (82240) le 25 octobre 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Bien apporté par M. Daniel Jean-Marie MERIGUET : A SEPTFONDS (Tarn-et-Garonne) 82240, 3 place de la Foire Basse, les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial ou domicile a été élu à cet effet.
114548 Pour insertion, le Notaire.

EPOUX BONNET

Insertion - Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Julien LACOMBE, à SEPTFONDS (Tarn-et-Garonne), 15 Cours Sadi-Carnot, CRPCEN 82009, le 3 mai 2019, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE : Monsieur Claude Armand Irénée BONNET, retraité, demeurant à MOLIERES (82220), Route de François, et Madame Claudine Huguette NICOLETTI, chef d'exploitation, son épouse, demeurant à MOLIERES (82220), Route de François.

Monsieur est né à MOLIERES (82220) le 11 février 1955, Madame est née à BEAUMONT DE LOMAGNE (82500) le 10 mai 1956.

Mariés à la mairie de BRESSOLS (82710) le 16 juin 1979 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Henri COMBELLES, notaire à MOLIERES, le 2 juin 1979.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Bien apporté par M. Claude BONNET : A MOLIERES (Tarn et Garonne) 82220, Route de François.

les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.
114625 Pour insertion : Le Notaire.

AVIS DIVERS

MME MARGUERITE LEDUC

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 juin 2017,

Madame Marguerite Marie LEDUC, en son vivant Retraitée, demeurant à MONTBETON (82290), 750 chemin de Montagne EHPAD Pagomal.

Née à SECLIN (59113), le 11 mai 1926. Veuve de Monsieur Gilbert Paul MARTY et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à MONTBETON (82290) (FRANCE), le 30 décembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François CHABOSSON, Notaire associé membre d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial à MONTAUBAN, Tarn et Garonne, 68, avenue Charles de Gaulle, le 16 avril 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me François CHABOSSON, notaire à MONTAUBAN 68, Avenue Charles de Gaulle, référence CRPCEN : 82003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONTAUBAN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
114589

**INSERTIONS :
DERNIER DELAI
VENDREDI 12 HEURES**

POUR PLUS DE RAPIDITÉ, OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE, POUR L'ENVIRONNEMENT...



ALERTE SOLIDARITÉ

EMMAÜS EN DANGER

NE LES LAISSONS PAS RETOURNER À LA RUE

Depuis maintenant 70 ans, Emmaüs agit partout en France pour accueillir, héberger, et accompagner les plus démunis dans leur réinsertion. Aujourd'hui, la crise sanitaire sans précédent qui frappe notre pays nous a contraint à cesser l'essentiel de nos activités. Tous nos compagnons et toutes les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion que nous aidons sont aujourd'hui en danger. Pour la première fois en 70 ans, Emmaüs fait appel à vous et à votre générosité pour ne pas laisser les plus fragiles retourner seuls et sans ressource à la rue face à un virus mortel. Plus que jamais ils ont besoin de NOUS, mais pour agir chaque jour nous avons besoin de VOUS, de toute urgence. Merci

DONNEZ MAINTENANT

emmaus-france.org



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU SPECTACLE

LES ENFOIRÉS

2021

ACÔTÉ DE VOUS

DISPONIBLE
EN DOUBLE DVD



DISPONIBLE
EN DOUBLE CD



*Ary Abittan • Kev Adams • Amir • Julien Arruti • Jean-Louis Aubert • Amel Bent
Black M • Tarek Boudali • Patrick Bruel • Carla Bruni • Nicolas Canteloup
Claudio Capéo • Sébastien Chabal • Patrick Fiori • Élodie Fontan • Marie-Agnès
Gillot • Michael Jones • Claire Keim • Philippe Lacheau • Michèle Laroque
Nolwenn Leroy • Christophe Maé • Mimie Mathy • Kad Merad • Isabelle Nanty
Florent Pagny • Lorie Pester • Alice Pol • Rébecca • Inès Reg • Slimane • Soprano
Alice Taglioni • Vianney • Vitaa • Christophe Willem • Michaël Youn • Zaz • Zazie...*

**PLUS QUE JAMAIS, LES RESTOS DU CŒUR ONT BESOIN DES DONS DE CHACUN !
CHAQUE CD OU DVD VENDU = 17 REPAS OFFERTS**

L'INTÉGRALITÉ DES BÉNÉFICES DE LA VENTE DES DOUBLES CD ET DVD
SERA REVERSÉE AUX RESTAURANTS DU CŒUR
POUR LEUR ACTION 2021/2022

© Xavier Grosbois





VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES MERCREDI 12 MAI À 14H30

TIMBRES

Bons lots et collections en album
Sélection de lettres anciennes France et Occitanie
Nombreuses raretés d'oblitérations de 1849 à 1900
Ballons montés et Poste Aérienne (157 lots)

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

- VENTE avec PUBLIC en SALLE (jauge : 30 personnes dans le respect des gestes barrières)
- VENTE en « LIVE » sur interencheres-live.com

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

EXPOSITIONS PUBLIQUES :
MARDI 11 MAI DE 10H À 12H
ET DE 14H-18H
MERCREDI 12 MAI DE 9H À 12H

PHOTOS VISIBLES SUR
WWW.INTERENCHERES.COM/31004

WWW.MARCLABARBE.COM

LIEU DE VENTE :
HOTEL DES VENTES ST AUBIN
3 BLD MICHELET
31000 TOULOUSE

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Priseur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Priseur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES LUNDI 17 MAI À 9H30

(vente suite à LJ KHELIFA HAMOU, LJ SAS PROCESS et divers)

VEHICULES :

- PEUGEOT EXPERT FOURGON de 02/19 - GO - 7 CV
- TOYOTA AYGO
- RENAULT KANGOO de 08/08 - GO - 5 CV
- SCOOTER BMW de 01/14 - ES - 7 CV

TERIEL DE BUREAU :

- Ordinateurs HP • Ecran SAMSUNG • Ordinateur MAC • Unité centrale GIGABYTE • Claviers et divers dont VETEMENTS...

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

- VENTE avec PUBLIC en SALLE (jauge : 30 personnes dans le respect des gestes barrières)

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

EXPOSITION PUBLIQUE :
LE JOUR DE LA VENTE
À PARTIR DE 09H00

PHOTOS VISIBLES SUR
WWW.INTERENCHERES.COM/31004

WWW.MARCLABARBE.COM

LIEU DE VENTE :
ETS TDVE
4 RUE DE SOYOUZ
31240 L'UNION

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Priseur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Priseur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014

La Gazette du Midi

MIDI-PYRÉNÉES

Ne ratez pas le RDV avec l'économie régionale !

Seulement 35 €* par an

Dessine-moi l'actualité économique

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À La Gazette du Midi - Services abonnement

48, allées Jean-Jaurès - B.P 11209 - 31012 TOULOUSE Cedex 6 - Tél. 05 34 41 88 01 - Fax 05 61 63 16 15 - abonnement.gazm@forumeco.com

Je m'abonne pour 1 an au prix de 35 €* (*offre valable uniquement avec prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB))

Je m'abonne pour 1 an au prix de 40 €** Je m'abonne pour 2 ans au prix de 75 €** Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €**

**Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre de la Gazette du Midi

Société : M. Mme Mlle Nom : Prénom :

Adresse : Code Postal, Ville :

Tél. : Fax : Email :

Code APE : RCS : Activité :

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Si vous ne voulez pas, écrivez-nous.

Je souhaite recevoir gratuitement par email, les appels d'offres publiés
au sein de ForumEco, concernant mon secteur d'activité

Signature :

ForumEco
PRESSE ECONOMIQUE REGIONALE

Actualités

EN 2000, 53 % DES VOITURES FRANÇAISES ÉTAIENT ASSEMBLÉES LOCALEMENT. DEUX DÉCENNIES PLUS TARD, SEULEMENT 20,4 % : ÉTAT D'ALERTE SUR LA PRODUCTION AUTO NATIONALE

C'est un dossier qui fait mal. Dans son édition du 24 avril, le quotidien *Le Monde* consacre une double page intitulée : « Automobile : le grand exil productif français ». De nombreux graphiques dressent un sombre tableau de la situation actuelle de l'industrie à l'aide de courbes et de chiffres implacables. En 20 ans, la situation s'est dégradée de façon impressionnante avec une tendance de plus en plus accentuée, laissant peu d'espoir d'un hypothétique retournement. En 2000, les constructeurs français produisaient 3,169 millions de voitures particulières sur le sol national.

En 2020, ce chiffre est tombé à 1,105 million : trois fois moins ! Si on ajoute les marques étrangères, essentiellement Toyota, on arrive à peine à 1,31 million. Sans surprise aucune, la courbe des emplois du secteur suit la même pente négative : plus de 250 000 pour l'ensemble de la filière en 2010, moins de 200 000 en 2016 et une projection de seulement 181 000 à l'horizon 2025, si la tendance actuelle se poursuit. À ce rythme, le secteur automobile ne comptera plus que 90 000 emplois en 2035.

En une seule décennie (2010-2020), 32 000 postes ont été perdus avec une litanie de fermetures d'usines là, de réductions massives d'effectifs ailleurs. Chez les seuls constructeurs, le déficit dépasse 24 000 emplois, 15 667 chez les équipementiers et sous-traitants. En regard, les véhicules électriques, supposés être un gisement d'emplois, ont permis d'en créer moins de 8 000 entre 2010 et 2021. Le compte n'y est pas. Les constructeurs nationaux ont délaissé la France pour de multiples raisons. Des explications ignorées par Toyota qui, depuis plus de 20 ans maintenant, produit à Onnaing dans le Nord une petite voiture, la Yaris, et ne cesse de créer des emplois.

L'Espagne, les pays du Maghreb, la Turquie et surtout l'Europe de l'Est ont profité à plein de ces délocalisations massives où se sont également installés les équipementiers. Le résultat, mis en avant par le spécialiste Bernard Jullien, cité par *Le Monde* : « En 2020, l'automobile a constitué le 3^e poste le plus déficitaire du commerce extérieur français. Jusqu'en 2008, le secteur était bénéficiaire ». Un chiffre pour matérialiser ce constat : 15,4 Mds€ de déficit commercial en 2020. Tout est dit. **D.M.**

TRANSFORMATION ET MONTÉE EN GAMME DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE INSCRITES POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS LE CONTRAT DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

À l'occasion de la réunion du Comité stratégique de la filière automobile (CSF) et de la signature de l'avenant au contrat de filière, le 26 avril dernier, – dans le cadre du Contrat stratégique de la filière automobile, signé en mai 2018 – le CNPA a rappelé la contribution majeure des services de l'automobile et de la mobilité en vue de la réussite des transitions économique, sociale et écologique. Le Contrat stratégique a ainsi vocation à entraîner une dynamique durable de la filière au sein d'un écosystème interdépendant entre « l'amont » industriel et « l'aval » des services. Dans la feuille de route, figureront notamment la conversion et la montée en gamme des services de l'automobile. Un programme spécifique sera, à ce titre, élaboré au cours du second semestre 2021. De fait, l'année 2021 reste très imprévisible pour les entreprises du secteur. Près de 20 % des entreprises voient leur trésorerie se tarir. 34 % des entreprises de la distribution automobile pensent ne pas pouvoir rembourser leur PGE d'ici la fin 2022. 23 % des répondants ont été contraints de baisser leur masse salariale de l'ordre de -25 % au premier trimestre 2021 et 66 % des chefs d'entreprise pensent que leur activité va se dégrader dans les prochains mois.

moteur

Essai. Le sympathique ludospace de Renault se renouvelle entièrement : style, finition améliorée, habitabilité en hausse, équipements technologiques multiples. Les tarifs suivent...

Kangoo, la montée en gamme



Design dynamique, fonctionnalité améliorée, le Kangoo 2021 concilie aspects pratiques et style.

Depuis près d'un quart de siècle, « le » Kangoo fait partie de notre paysage automobile familial. Né en 1997, son succès ne s'est jamais démenti tant pour les clients particuliers que pour les entreprises dans ses multiples versions utilitaires. Sur le marché des utilitaires légers, il caracole en tête des ventes année après année. Cela a été une nouvelle fois le cas l'an passé avec plus de 32 000 immatriculations, totalisant une part de marché de 8% à lui seul. Depuis une décennie, il existe également une version 100% électrique, le Kangoo ZE, un pionnier de l'électromobilité. De quoi autoriser le constructeur à parler « d'icône », expression galvaudée mais plutôt exacte dans ce cas précis.

4,49 m de long pour 1,92 m de large, la troisième génération de Kangoo a pris ses aises par rapport à la deuxième, lan-

cée il y a plus de 13 ans. Cela permet à la version familiale, dénommée Combispaces, de soigner son sens de l'accueil avec en particulier trois sièges de deuxième rang de taille identique auxquels on accède toujours par de très pratiques portes coulissantes de 615 mm, et un volume de coffre de 775 l pouvant aller jusqu'à 3500 l. Le tout avec un plancher plat. Des qualités pratiques qui le font apprécier tant des particuliers que des entreprises.

Esthétiquement, le Kangoo change du tout au tout, abandonnant son air rondouillard pour des traits plus déterminés et musclés. La proue s'inscrit dans l'identité visuelle actuelle de la marque avec en particulier la signature lumineuse à LED en série en forme de C. De nombreux détails – pare-chocs peints, touches de chrome lui permettent de prendre ses distances avec l'univers des fourgonnettes dont les ludospaces

sont dérivés.

À bord, l'évolution saute aux yeux et permet de mieux percevoir la montée en gamme du nouveau Kangoo. Si l'ensemble reste sobre et classique dans son agencement, les matériaux dont un bandeau de bois sombre brossé, les multiples inserts satinés (aérateurs, boutons de commande, entourage de la boîte de vitesse, contre-portes...), la sellerie participent à cette impression favorable. Au centre de la planche de bord, le nouveau système multimédia Renault Easy Link est proposé sur un écran tactile de huit pouces. Cinq prises USB, un chargeur de smartphone à induction sont également disponibles.

DE MULTIPLES AIDES À LA CONDUITE

La dotation d'aides à la conduite est au niveau des berlines de même catégorie avec une longue liste d'équipements possibles : régulateur de vitesse adaptatif avec arrêt et redémarrage automatique, limiteur de vitesse en descente, maintien au parking avant, arrière et latérale, caméra de recul, assistance au stationnement, surveillance d'angle mort, freinage automatique d'urgence, reconnaissance de la signalisation routière, contrôle de stabilité d'attelage.

En essence, la gamme Kangoo s'articule autour de deux

1,3 TCe à filtre à particules : 100 ch avec boîte six manuelle, 130 ch avec transmission manuelle ou automatique EDC à sept rapports. En diesel, offre indispensable pour les versions utilitaires en particulier, trois 1,5 Blue DCi sont au catalogue en 75, 95 et 115 ch en boîte six rapports manuelle ou automatique optionnelle pour les deux plus puissants. Renault annonce, également pour l'an prochain, la commercialisation d'une indispensable version 100% électrique. Le constructeur annonce des consommations en baisse pour ses moteurs thermiques avec un plancher à 5,3 l (141g/km de CO₂) pour les diesel et 6,2 l (149 g) pour les versions essence en cycle d'homologation WLTP et un entretien tous les 30 000 km ou tous les deux ans. De quoi compenser plus ou moins les malus écologiques auxquels le nouveau Kangoo n'échappe pas.

Plus séduisant, mieux fini, plus pratique, plus spacieux, mieux équipé : le Kangoo Combispaces 2021 est aussi sensiblement plus cher avec des tarifs débutant à 24 900€. Il n'y a pas de miracle. Assemblé en France sur le site de Renault à Maubeuge où un atelier d'assemblage de batteries électriques a été construit, cette troisième génération Kangoo arrivera sur le marché en juin prochain. Les commandes sont d'ores et déjà ouvertes. **D.M.**



La présentation intérieure fait un bond en avant qualitatif.

PAR JOËL CHEVRIER, professeur de physique, université Grenoble Alpes (UGA)

THE CONVERSATION

« C'est comme un marshmallow noir » : décrire l'infini de l'espace, un défi extraterrestre

Thomas Pesquet a rejoint l'ISS. Il y restera six mois en chute libre, libéré des effets de la gravité sur son corps. Mais à 400 km d'altitude, il restera finalement dans la proximité immédiate de la Terre qu'il verra toujours avec beaucoup de détails. Pourtant, de l'autre côté, il sera face au vide, à l'infini de l'espace, au noir de cet infini ponctué par les étoiles dont la lumière n'est ni atténuée, ni déviée dans ce vide.

C'est l'environnement que connaîtront les voyageurs vers Mars qui, eux, perdront totalement la Terre de vue. Au XX^e siècle, l'astronaute américain Story Musgrave s'est tourné résolument vers cet espace infini depuis les navettes spatiales. Il a exploré comment son corps habitait l'espace, l'apesanteur, le noir, l'infini, la lumière. Il a ensuite essayé de partager ce qu'il a vécu. C'est un véritable défi pour la perception humaine, la sienne et la nôtre. Rien dans notre existence terrestre ne nous prépare à appréhender cet inconnu. Il a tenté cette communion par les mots, en nous parlant. Est-ce seulement possible ?

LE CORPS HUMAIN, PRODUIT DE LA VIE SUR TERRE

Notre corps, en fait tout notre être, n'est pas fait pour l'espace. Nous nous sommes constitués dans les conditions de vie sur Terre au fil de l'évolution biologique, à travers les générations. Une gravité omniprésente a largement contraint ce que nous sommes devenus aujourd'hui, ainsi que l'alternance des jours et des nuits. Et même, si nous sommes fascinés par la nuit qui nous dévoile les étoiles, notre perception du monde est d'abord celle de la surface verte de la Terre, du bleu du ciel avec nuages, vent et soleil, des couleurs de l'eau et de la présence partout d'une vie multiforme. Sont-ce cette évidence et nos habitudes qui fondent nos comportements désinvoltes, mais insoutenables, dans l'appropriation du monde ? Story Musgrave vient nous raconter ce court moment de sa vie au cours duquel tout cela a disparu, remplacé par un strict minimum reconstruit dans la navette spatiale pour survivre dans le vide.

Story Musgrave est un astronaute américain né en 1935 ; lors de sa dernière mission, en 1993, il était âgé de 61 ans. En six missions, il est resté prati-



ESA/NASA - T. PESQUET

quement deux mois dans l'espace. À l'instar de la Française Claudie Haigneré, il fait partie de ces astronautes au parcours universitaire hors du commun. On lui attribue six diplômes de l'enseignement supérieur : chirurgien, informaticien, chimiste... Dans sa jeunesse, il a fait partie du corps des marines de l'armée américaine, et fut alors technicien sur un porte-avions.

« I AM A SPACE PERSON »

En 2003, dans le film documentaire intitulé *Story*, de la cinéaste Dana Ranga, Story Musgrave se raconte en homme de l'espace, une réalité au-delà de tous nos repères. Ses propos sont déroutants. Il choisit de se présenter en artiste ou en poète pour créer une expression verbale très réfléchie, mais libérée de tous les cadres.

En s'attachant aux perceptions corporelles, il déborde d'une approche rationnelle attendue, au vu de la solidité et de la variété de ses connaissances scientifiques. Il cherche plutôt à mettre en mots un indicible vécu, à partir de l'observation de son propre corps malmené dans l'espace, dans un témoignage littéralement extraterrestre. Au centre du film de Dana Ranga, se trouve donc l'apprentissage du corps en l'absence de gravité dans la navette spatiale en orbite, confronté au noir absolu, à la lumière invisible mais qui remplit l'espace, au vide de matière partout, à l'infini qu'il sait être devant lui.

S'ABANDONNER À L'ESPACE

POUR Y VIVRE

Story Musgrave se dit de la génération de la conquête spatiale pour immédiatement souligner cette conquête impossible voire dangereuse quand il s'agit de son corps dans l'espace. Au lieu d'une conquête, il parle au contraire de l'abandon nécessaire d'un corps aux conditions de l'espace, pour s'adapter et vivre. Dans ce film, il tente de décrire les réactions de son corps, comment il est perdu sans repère. Il n'explique rien : c'est impossible. Il découvre « seulement » combien il doit être à l'écoute de son corps et lui donner raison : « Je trouve absolument merveilleux que mon corps aille dans un sens et mon esprit dans l'autre. Quand mon corps me dit, par exemple au milieu de la nuit, qu'il veut se retourner et que je lui dis "Hé, mon gars, ça ne te mènera nulle part. Cela ne te mènera à rien. Nous sommes en chute libre, nous sommes en gravité zéro. Se retourner dans ce lit, où que nous soyons, ne va rien t'apporter et nous n'avons pas besoin de le faire". Et nous essayons cela pendant un moment, puis mon corps me dit que si je ne me retourne pas, je vais passer une nuit pénible, et je vois que oui, le corps a raison. Alors, je me retourne et les choses vont bien. C'est comme un désaccord avec mon moi physique qui essaie de s'adapter à un environnement pour lequel il n'a pas du tout été conçu. »

LE NOIR DE L'ESPACE INFINI

Et plus loin dans le film, il

décrit ce qu'il voit lorsqu'il regarde par le hublot : « Dans l'espace, quand vous regardez dehors, bien sûr, il y a cette fantastique obscurité. Et l'obscurité est différente dans la lumière de l'espace. Vous essayez de l'appeler noirceur ou obscurité, mais la langue n'a en fait pas de terme pour cela. Cette obscurité a une texture différente, et c'est si réel que vous avez l'impression de pouvoir la toucher, alors que c'est le vide. Mais en fait, ce n'est pas le vide. C'est le cosmos. Il est très énergétique et contient beaucoup de messages, de choses. Il est très riche. J'avais le soleil qui venait derrière moi, et il y avait la lumière du soleil qui éclairait l'obscurité devant moi. Pourtant il n'y a rien là. Je suppose qu'il n'y a rien que l'œil puisse percevoir pour que la lumière revienne, mais il doit bien y avoir quelque chose qui renvoie la lumière dans votre direction parce que l'obscurité est différente de jour ou de nuit. Vous savez... Je la décris comme un velours. Elle est infiniment flexible. Elle est infiniment multiple. Et elle ne vous résiste en aucune façon. En fait, si, un peu : elle vous résiste assez pour pouvoir être comme si vous pouviez l'atteindre et la toucher. C'est comme un marshmallow noir. C'est comme... Je sais ce que c'est. C'est comme un voile d'eau. C'est comme une eau très fine, sauf que vous percevez presque qu'elle a une température et qu'elle n'est pas mouillée. Et donc, c'est comme si une sorte de milieu était associé à cette

obscurité. C'est comme... Si vous deviez vous déplacer à travers elle, ce serait quelque chose. Ce serait quelque chose avec les mains, vous savez, quelque chose que vous pouvez sentir avec les mains. Quelque chose que vous pouvez sentir couler à travers vous, quelque chose qui pourrait être un peu spongieux. »

Story Musgrave regarde par le hublot et il n'y a rien à toucher. Pourtant, dans une forme surprenante de synesthésie, des impressions tactiles d'une matière qui occuperait l'espace vide viennent à lui.

ANISH KAPOOR DANS LES LIMBES

Des artistes ont, par leur imaginaire, exploré ces universels que sont l'infini, le noir et l'apesanteur en se détachant de l'expérience terrestre. Mais eux, d'une part ne sont pas allés dans l'espace, et d'autre part, ne le font pas par les mots. Leur gageure est ailleurs : il s'agit de rééquiper grâce à l'art, par des œuvres ou des spectacles, notre perception de terriens, pour nous faire approcher ainsi, mais en extraterrestre, l'infini, le noir ou l'apesanteur.

C'est ce que fait Anish Kapoor avec *Descente dans les limbes* (1992). Le dispositif de cette œuvre est très simple : un trou de 2,5 m de profondeur avec un diamètre d'environ 1,5 mètre. Son revêtement, un noir aussi idéal que possible à cette époque, ne réfléchit que très peu la lumière visible, et rend ce trou

irréel en égarant la perception.

Cette œuvre nous fait percevoir sur Terre, dans la salle d'exposition, un espace hors de la Terre, infiniment noir et aux dimensions indéfinies. Mais qu'est-ce que voir l'infini et le noir, interroge Story Musgrave quand il regarde par le hublot ?

La proximité entre l'œuvre de Anish Kapoor et le décor du film de Dana Ranga est d'ailleurs étonnante. Pour accueillir les propos de Story Musgrave, elle le filme dans un espace étroit, et dans une ambiance qui installe l'obscurité. Presque comme si Story Musgrave se trouvait dans *Descente dans les limbes*. Story Musgrave en « personne de l'espace » devient une vision onirique et mystérieuse. On pense à la fin du mythique *2001 Odyssée de l'espace* de Kubrick (1968) avec cet homme loin de la Terre, perdu dans l'espace et le temps.

La chorégraphe Kitsou Dubois cherche à s'approcher de l'apesanteur comme Story Musgrave. Des danseurs de sa compagnie, depuis 30 ans, s'envolent avec le Cnes pour des vols paraboliques. Ils sont en apesanteur pendant une durée trop brève, moins d'une minute par parabole, mais pendant ce temps, leur corps flotte comme celui de Story Musgrave ou de Thomas Pesquet. Dans les vidéos, les danseurs en vol montrent comment ils manipulent la relation au réel d'un corps en mouvement, et comment ils en jouent, ce que décrit aussi Story Musgrave. Le corps, libéré de son poids, quitte le sol et toute surface. Sans contact, il n'y a plus de friction, plus de point d'appui non plus. Mais les danseurs en s'accrochant à la structure de l'avion, peuvent réintroduire à loisir ces éléments, et varier leur interaction avec les surfaces et les objets. Ils nous le montrent.

Mais ce que ni Kitsou Dubois, ni Anish Kapoor, ni Story Musgrave ne peuvent montrer, et ce qu'ils peinent à expliquer, ce sont les sensations internes du corps, le comportement des organes, la pression du sang qui monte à la tête. Comment partager par des mots une expérience qui est seulement perçue par un corps dans l'espace ? La science et la médecine les mesurent ; mais les dire, c'est une autre histoire.

Article paru sur le site *The Conversation*, le 19 avril 2021.

Sylvie Vergez. La nouvelle DG de l'IoT Valley en a souvent surpris plus d'un par ses compétences dans un domaine technologique réputé masculin. Femme frondeuse, elle affiche de belles ambitions pour faire de l'association le cœur névralgique de l'IoT en Europe.

L'IoT au féminin

Si Sylvie Vergez était une marathonnienne, elle ferait la course en tête dans l'univers particulièrement masculin de l'Internet des objets (IoT) toulousain. Mais en s'assurant que personne n'est jamais largué. Après avoir baigné pendant plusieurs années dans l'écosystème de l'IoT Valley niché aux portes de la Ville rose (regroupant aujourd'hui plus de 40 start-up et partenaires), la quadra, qui a été nommée en décembre directrice générale – succédant à la direction bicéphale composée de Bertrand Ruiz, ex-directeur général, et Simon Vacher ex-directeur des opérations – n'a qu'une idée en tête : booster la création de valeur autour de la data et positionner le territoire occitan en tant que référence à l'échelle française voire européenne. « Mon rôle est de piloter l'évolution de la stratégie sur la création de valeurs autour de la data industrielle et d'accroître les leviers économiques générés par la collecte de données tout en répondant aux enjeux de l'industrie. Il ne s'agit pas de révolutionner l'IoT Valley mais d'impulser une prise de conscience. Lorsqu'un porteur de projet veut aller vers cette démarche, il a besoin d'une multitude d'expertises et c'est souvent compliquer d'innover seul. D'où l'importance de faire grandir notre écosystème, ce qui permettra aux industriels et start-uppers de piocher dans notre boîte à outils en fonction de leurs besoins. Nous sommes aujourd'hui la plateforme la plus aboutie pour faire entrer ces acteurs dans la révolution de la

data industrielle », explique la nouvelle dirigeante. L'enjeu est ainsi d'imaginer de l'intelligence autour de la data pour dessiner des modèles différents.

Cette ancienne chef d'entreprise, qui a, tout au long de son parcours, aidé les entrepreneurs à s'adapter aux transformations digitales en perpétuelle évolution, sait de quoi elle parle. Cette adepte des technologies et de l'électronique depuis sa jeunesse prêche l'innovation, mais pas seulement. Tandis que certaines technologies arrivent d'ores et déjà à maturité, et que le secteur industriel doit incontestablement plonger dans une nouvelle dimension, l'évaluation de la valeur de la donnée reste la clé du succès. « Un entrepreneur qui a passé des années à fabriquer un produit n'est pas forcément convaincu de la valeur ajoutée de l'IA. C'est là que nous avons une carte à jouer. L'IoT Valley a pour objectif d'accompagner la mise en œuvre de solutions technologiques via des référentiels mais aussi des modèles économiques basés sur ces innovations. C'est la brique qui manquait au sein de l'association, pointe-t-elle. Je connais bien le secteur et la connaissance d'usage pour créer des business models. Ainsi, depuis ma prise de fonction, nous avons planché sur une nouvelle méthodologie d'accompagnement des entrepreneurs et des partenaires industriels pour intégrer les fragments manquants sur l'identification du gisement de valeur autour de la data. » Du fait de cette insuffisance, 70 % des projets sont, jusqu'à présent, restés au stade de concept. L'objectif est d'atteindre à moyen terme 100 % de projets aboutis. L'Occitanie dispose pourtant d'un terrain fertile comprenant déjà un large tissu d'acteurs digitaux dotés de compétences pour transformer l'activité des industriels. Seul nuage à l'horizon : la difficulté d'accompagner toutes les entreprises et de fléchir les compétences de chaque centre d'expertises. « C'est ce qui fait parfois que les projets n'arrivent pas à terme ».

Dans sa feuille de route, figure le rayonnement d'ici un an de deux projets d'envergure. « Ils sont déjà lancés, mais ils restent confidentiels. L'un d'eux concerne le domaine de la supply-chain et tisse forcément des liens avec d'autres régions car nous n'avons pas la capacité d'industrialisation nécessaire sur toute la chaîne de valeur en région », souligne la DG. De fait, si l'association occitane se donne des airs de grande dame, la lenteur de l'Hexagone en la matière est pourtant sans appel

face à d'autres pays qui progressent à marche forcée. « Nous accusons un fort retard par rapport à la Suède, à la Chine, etc. » Quid des freins ? « Il existe clairement un problème d'acculturation de la data. Autre point, si les industriels rechignent à se lancer, c'est aussi à cause de problématiques organisationnelles. En effet, ajouter de l'IA dans un process demande derrière de délivrer un service. L'IoT Valley ambitionne ainsi d'accompagner la diversification d'activité des industriels. Cela fait partie de notre rôle d'incubateur », relève-t-elle.

Qu'on se le dise : la data est une denrée précieuse encore sous-estimée. « 15 % des chefs d'entreprise seulement sont convaincus que la data est un levier de croissance. Ce n'est clairement pas suffisant car c'est réellement l'enjeu économique pour tout industriel », avance la dirigeante. Ainsi, dans son nouveau costume, Sylvie Vergez n'hésite pas à dépoussiérer les méthodes, à innover et à sortir du cadre pour mettre l'Occitanie sur de bons rails. D'ailleurs selon elle, l'internet des objets n'est pas le seul levier technique pour créer de la valeur au sein des entreprises. Aujourd'hui, c'est bien l'usage de la data qui prend le pas. Seul mot d'ordre : prouver par l'exemple.

De son propre aveu, rentrer dans les cases et suivre les règles n'est pas sa ligne de conduite. Sylvie Vergez préfère de loin l'autonomie et un terrain de jeu bourré de challenges. Comme tout ingénieur informatique, elle veut comprendre, s'immerger dans un sujet et imaginer la manière dont elle pourrait l'aborder avec un angle inédit. Dès l'enfance, cette native de Tarbes aime faire les choses par elle-même comme réparer des cannes à pêche, fabriquer des mouches, et appâter les poissons à flanc de rivières. Un trait de caractère qui ne l'a indéniablement pas quitté. À ses heures perdues, cette mère de famille, aime rénover des meubles anciens et se frotter au bricolage. Née de parents commerçants dans le milieu de la pêche et de la chasse « qui se sont faits seuls », la valeur du travail, prépondérante dans ses souvenirs familiaux, l'a ainsi portée tout au long de sa carrière pour grimper les échelons. « J'ai commencé mes premiers pas professionnels au sein d'un restaurant qui appartenait à ma famille puis j'ai travaillé dans la boutique de mes parents. Plus qu'un apprentissage, les épauler me paraissait normal lors des périodes de forte affluence. » Enfant curieuse mais peu assi-



due sur les bancs de l'école, c'est la démonstration d'un outil électronique qui sonne comme un déclic et dessine les prémices d'une carrière sans faute. « J'étais en échec scolaire. C'est en troisième que s'est opéré un tournant. L'envie de fabriquer des dispositifs électroniques m'a sauvé la vie », sourit-elle.

Diplômée d'un BTS électronique, c'est lors d'un stage dans un service après-vente de réparation de téléviseur, qu'elle se rend compte que l'aspect commercial lui manque. « C'est finalement le contact avec les clients qui m'intéressait, pas le SAV même si j'aimais réparer et mettre les mains dans l'électronique ». Ainsi, trois jours avant de passer ses examens de fin d'études, elle postule chez Decock Électronique, une boutique toulousaine spécialisée dans l'électronique. « Après de mes collègues d'horizons très divers, j'ai pu apprendre davantage et me convaincre d'aller plus loin. D'ailleurs, à ce moment-là, j'ai pris conscience de l'importance de la composante informatique, ce qui m'a conduit par la suite à suivre une formation d'ingénieur informatique lorsque j'étais chef d'entreprise. Étant autodidacte au début, je ne faisais pas les choses dans les règles de l'art. Ça m'a ainsi permis d'être légitime pour porter d'autres projets ».

La magie opère. Si bien qu'elle se lance avec deux compères dans l'aventure entrepreneuriale qui, pour elle, durera 15 ans. Créée en 1994, Midway est l'une des premières agences web régionales. L'entreprise se positionne par la suite sur le développement d'offres métiers orientées vers le secteur de l'as-

surance santé. « Nous étions quatre associés, dont une Finlandaise qui possédait bien plus d'expérience dans le domaine internet, les pays du Nord étant plus expérimentés sur ce sujet. Au début, pour lancer l'affaire, j'assemblais des ordinateurs, je les mettais en libre-service pour les étudiants. Mais l'objectif était d'aider les entreprises à être présentes sur la toile en créant des sites vitrine. Notre activité a évolué vers des applications métiers dans le milieu de l'assurance avec des technologies et des architectures complexes. » Portant le CA à 2 M€ et entourée d'une trentaine de collaborateurs, Sylvie Vergez prend pourtant une autre direction.

« J'avais obtenu une mission de trois ans pour le Groupement militaire de prévoyance des armées (GMPA). Ce qui m'a donné envie de retrouver les valeurs d'une corporation et de réellement opérer et pas seulement conseiller. » Ainsi, dotée d'un bon bagage, elle convainc en 2011 la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (MNSPF) dont elle devient directrice du développement pour accélérer l'intégration d'outils numériques et élargir les gammes de services aux adhérents. C'est dans ce cadre qu'elle rencontre l'opérateur Sigfox dont elle accompagnera le développement commercial pendant six ans sur l'ensemble du territoire national avec l'envie de créer des services autour de technologies, tout en baignant dans l'IoT Valley. L'association est d'ailleurs née sur les fondements de la TIC Valley en 2011 à l'initiative de quatre entrepreneurs toulousains, dont Ludovic Le Moan, ancien CEO

de Sigfox. « Les entreprises venaient nous chercher. J'ai vécu les expériences les plus enrichissantes de ma carrière. Lors des présentations de projets au sein du CoDIR, les gens étaient surpris, car j'avais souvent le profil le plus technique. C'était inattendu, cela a provoqué des situations où je me suis amusée », lâche-t-elle dans un éclat de rire.

À la question de savoir si être une femme dans ce milieu n'est pas un frein, son propos est net. « Depuis mes études, j'ai finalement toujours été soutenue. Je ne me suis pas posé de question. Au contraire, je me suis retrouvée dans des situations où mes compétences techniques surprenaient. Et puis, je porte des convictions et je cherche des solutions pour les mettre en œuvre, ce qui met en confiance. »

Se frayer un chemin n'a donc jamais été difficile pour cette frondeuse née. Après s'être particulièrement investie dans l'acculturation des entreprises et le développement de solutions digitales et IoT pendant plus de 25 ans, son poste actuel est-il alors un aboutissement ? « Pas du tout mais j'ai de beaux challenges devant moi, répond-elle. On est venu me chercher à plusieurs reprises mais je n'avais pas l'ambition de quitter Sigfox. Et puis l'année dernière, j'ai finalement eu envie d'être plus dans le partage, la collaboration et la transmission d'expérience. Je me suis engagée dans cette mission, même si l'esprit d'entreprendre risque de me manquer. Cependant, on facilite la création d'entreprises alors que sait... », conclut-elle.

JENNIFER LEGERON

1972

Naissance à Tarbes

1993

Diplômée d'un BTS électronique

1995

Cofondée l'agence web Midway à Toulouse

2007

Obtient un diplôme d'ingénieur informatique du CESI

2011

Deviens directrice de développement au sein de la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France (MNSPF)

2014

Intègre Sigfox en tant que business architect

2020

Nommée directrice générale de l'IoT Valley à Labège